



Fortuna Silver Mines Inc.

Exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014

États financiers consolidés

**Le 14 mars 2016**

**(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)**

# Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de  
Fortuna Silver Mines Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Fortuna Silver Mines Inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous n'avons pas pour mission de procéder à un audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. Nos audits comprennent la prise en compte des contrôles internes à l'égard de l'information financière dans le but de concevoir des procédés d'audit appropriés dans les circonstances. Nos audits n'avaient pas pour objet la formulation d'une opinion en ce qui a trait à l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. Par conséquent, nous n'exprimons pas une telle opinion.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fortuna Silver Mines Inc. au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Vancouver, Canada  
Le 14 mars 2016

**FORTUNA SILVER MINES INC.**  
**COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT**  
**POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE**  
(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Notes	2015	2014
Ventes	18	154 729 \$	174 006 \$
Coût des ventes	19	111 081	113 753
<b>Bénéfice d'exploitation lié aux mines</b>		<b>43 648</b>	60 253
<b>Autres charges</b>			
Frais de vente, généraux et administratifs	10 a), 10 b), 20	17 863	25 426
Coûts de prospection et d'évaluation	21	320	–
Perte (profit) de change		1 564	(201)
Perte de valeur des propriétés minières	8 b)	25 000	–
Autres charges d'exploitation	22	741	1 278
<b>(Perte) bénéfice d'exploitation</b>		<b>(1 840)</b>	33 750
<b>Éléments financiers</b>			
Produits d'intérêts		381	281
Charges d'intérêts		(1 758)	(1 152)
<b>Charges financières, montant net</b>	23	<b>(1 377)</b>	(871)
<b>(Perte) bénéfice avant impôt</b>		<b>(3 217)</b>	32 879
<b>Impôt sur le résultat</b>			
Impôt exigible	14	11 606	13 511
Impôt différé	14	(4 215)	3 766
		7 391	17 277
<b>(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice</b>		<b>(10 608) \$</b>	15 602 \$
<b>(Perte) bénéfice par action – de base</b>	15 f) i	<b>(0,08) \$</b>	0,12 \$
<b>(Perte) bénéfice par action – dilué(e)</b>	15 f) ii	<b>(0,08) \$</b>	0,12 \$
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base</b>	15 f) i	129 001 047	126 786 921
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué</b>	15 f) ii	129 001 047	128 142 977

**FORTUNA SILVER MINES INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**  
**POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE**  
**(en milliers de dollars américains)**

	Notes	2015	2014
<b>(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice</b>		<b>(10 608) \$</b>	15 602 \$
<b>Autres éléments de perte globale</b>			
<b>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net</b>			
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture, déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant	5	(307)	-
Perte latente à la conversion de l'investissement net, déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant		(2 324)	(2 001)
Profit latent à la conversion dans la monnaie de présentation lié aux établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant		1 430	887
		<b>(1 201) \$</b>	(1 114) \$
<b>Total (de la perte globale) du bénéfice global pour l'exercice</b>		<b>(11 809) \$</b>	14 488 \$

**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE  
(en milliers de dollars américains)**

	Notes	2015	2014
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice		(10 608) \$	15 602 \$
Éléments sans effet de trésorerie			
Épuisement et amortissements		25 739	23 517
Désactualisation des provisions		310	744
Impôt sur le résultat		7 391	17 277
Paiements fondés sur des actions		761	5 586
Perte de valeur des propriétés minières et autres immobilisations corporelles	8, 8 b)	25 000	–
Perte de valeur des stocks		585	121
Autres charges d'exploitation – autres	22	(81)	–
Perte à la cession de propriétés minières et autres immobilisations corporelles		46	66
Intérêts courus sur les prêts à long terme à recevoir et à payer		39	(27)
Autres		6	11
		<b>49 188</b>	<b>62 897</b>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement			
Débiteurs et autres actifs		13 233	(4 521)
Charges payées d'avance		(208)	(49)
Stocks		3 324	282
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		8 106	4 900
Provisions		(273)	(171)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les intérêts et l'impôt</b>		<b>73 370</b>	<b>63 338</b>
Impôt payé		(17 846)	(3 417)
Charges d'intérêts payées		(1 110)	(4)
Produits d'intérêts reçus		354	275
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>		<b>54 768</b>	<b>60 192</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Achat de placements à court terme		(95 453)	(65 657)
Rachats de placements à court terme		92 927	47 641
Dépenses relatives aux propriétés minières et autres immobilisations corporelles	18	(57 130)	(38 943)
Dépôts sur les actifs à long terme, montant net		(6 746)	(68)
Produit de la cession de propriétés minières et autres immobilisations corporelles		13	67
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(66 389)</b>	<b>(56 960)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Produit de l'emprunt bancaire		39 316	–
Produit net de l'émission d'actions ordinaires		2 026	8 458
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-financement		–	(227)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>		<b>41 342</b>	<b>8 231</b>
Incidence de la fluctuation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(370)	(300)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>29 721</b>	<b>11 463</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie – au début		42 867	31 704
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE – À LA FIN</b>		<b>72 218 \$</b>	<b>42 867 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AUX 31 DÉCEMBRE**  
**(en milliers de dollars américains)**

	Notes	2015	2014
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	72 218 \$	42 867 \$
Placements à court terme	4	36 031	34 391
Débiteurs et autres actifs	6	7 068	19 905
Actif d'impôt exigible	14	780	680
Charges payées d'avance		1 512	1 592
Stocks	7	10 434	14 937
<b>Total des actifs courants</b>		<b>128 043</b>	<b>114 372</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Dépôts sur les actifs à long terme	6	8 716	1 963
Actif d'impôt différé	14	492	126
Propriétés minières et autres immobilisations corporelles	8	242 403	233 849
<b>Total de l'actif</b>		<b>379 654 \$</b>	<b>350 310 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	9, 10 c)	28 970 \$	21 467 \$
Passifs dérivés	5	351	-
Provisions	13	453	809
Passif d'impôt exigible	14	3 605	9 745
Tranche à court terme des autres passifs	12	772	-
<b>Total des passifs courants</b>		<b>34 151</b>	<b>32 021</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunt bancaire	11	39 486	-
Autres passifs	12	4 620	4 661
Provisions	13	12 052	11 889
Passif d'impôt différé	14	25 177	29 026
<b>Total du passif</b>		<b>115 486</b>	<b>77 597</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		203 953	201 057
Réserve au titre des capitaux propres		14 169	13 800
Cumul des autres éléments de bénéfice global		808	2 010
Bénéfices non distribués		45 238	55 846
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>264 168</b>	<b>272 713</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>379 654 \$</b>	<b>350 310 \$</b>
<b>Éventualités et engagements en capital</b>	<b>24</b>		
<b>Événements postérieurs</b>	<b>25</b>		

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

« Jorge Ganoza Durant », administrateur

Jorge Ganoza Durant

« Robert R. Gilmore », administrateur

Robert R. Gilmore

**FORTUNA SILVER MINES INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
**POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE**  
**(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)**

	Attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres de la Société								
	Capital social		Cumul des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global					Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Réserve au titre des capitaux propres	Réserve de couverture	Réserve liée à l'écart de change	Total du cumul des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global			
Solde au 31 décembre 2014							128 537 742		
Exercice d'options sur actions	740 860	2 026	–	–	–	–	–	2 026	
Annulation d'actions propres	(38 035)	–	–	–	–	–	–	–	
Transfert de la réserve au titre des options sur actions et des bons de souscription à l'exercice des options sur actions	–	870	(870)	–	–	–	–	–	
Charge au titre des paiements fondés sur des actions	–	–	1 239	–	–	–	–	1 239	
Perte nette pour la période	–	–	–	–	–	–	(10 608)	(10 608)	
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture	–	–	–	(307)	–	(307)	–	(307)	
Perte latente à la conversion de l'investissement net	–	–	–	–	(2 324)	(2 324)	–	(2 324)	
Profit latent à la conversion dans la monnaie de présentation lié aux établissements à l'étranger	–	–	–	–	1 430	1 430	–	1 430	
Total de la perte globale pour l'exercice				(307)	(895)	(1 201)	(10 608)	(11 809)	
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>129 240 567</b>	<b>203 953 \$</b>	<b>14 169 \$</b>	<b>(307) \$</b>	<b>1 115 \$</b>	<b>808 \$</b>	<b>45 238 \$</b>	<b>264 168 \$</b>	
Solde au 31 décembre 2013	125 973 966	189 092	15 200	–	3 124	3 124	40 244	247 660	
Exercice d'options sur actions	2 563 776	8 458	–	–	–	–	–	8 458	
Transfert de la réserve au titre des options sur actions et des bons de souscription à l'exercice des options sur actions	–	3 507	(3 507)	–	–	–	–	–	
Charge au titre des paiements fondés sur des actions	–	–	2 108	–	–	–	–	2 108	
Bénéfice net pour la période			–	–	–	–	15 602	15 602	
Perte latente à la conversion de l'investissement net	–	–	–	–	(2 001)	(2 001)	–	(2 001)	
Profit latent à la conversion dans la monnaie de présentation lié aux établissements à l'étranger	–	–	–	–	887	887	–	887	
Total de la perte globale pour l'exercice	–	–		–	(1 114)	(1 114)	15 602	14 488	
Solde au 31 décembre 2014	128 537 742	201 057 \$	13 800 \$	– \$	2 010 \$	2 010 \$	55 846 \$	272 713 \$	

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **1. Information sur la Société**

Fortuna Silver Mines Inc. (« Fortuna » ou la « Société ») exerce des activités minières argentifères et des activités connexes en Amérique latine, dont la prospection, l'extraction et le traitement. La Société exploite la mine d'argent, de plomb et de zinc Caylloma (« Caylloma »), située dans le sud du Pérou, et la mine d'argent et d'or San Jose (« San Jose »), située dans le sud du Mexique.

Fortuna est une société ouverte incorporée et domiciliée au Canada. Ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de New York sous le symbole « FSM », à la Bourse de Toronto sous le symbole « FVI » et à la Bourse de Francfort sous le symbole « F4S.F ».

Le siège social de la Société est situé au 200 Burrard Street, Suite 650, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3L6, Canada.

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables**

### **a) Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés (les « états financiers ») ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les méthodes appliquées aux fins des présents états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 31 décembre 2015. Le 14 mars 2016, le conseil d'administration a approuvé la publication des présents états financiers.

### **b) Méthode de consolidation**

Les présents états financiers comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont tous été éliminés à la consolidation.

Les filiales sont des entités sous contrôle de la Société. Un contrôle existe lorsque la Société détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. Le contrôle est normalement obtenu en détenant, à la fois directement et indirectement, une participation de plus de 50 % dans les droits de vote. Le contrôle est également obtenu en ayant le pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'une entente avec d'autres investisseurs ou de l'exercice d'un contrôle de fait.

En ce qui concerne les filiales non détenues en propriété exclusive, les actifs nets attribuables aux autres porteurs de titres de capitaux propres sont présentés à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans la section sur les capitaux propres des états consolidés de la situation financière. Pour la période, le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est calculé en fonction de la participation des actionnaires minoritaires dans la filiale.

Les résultats des filiales sont inclus dans les résultats financiers consolidés de la Société de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou de la prise de contrôle jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession ou de la perte de contrôle. Le tableau suivant présente les principales filiales de la Société et leur emplacement géographique au 31 décembre 2015.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **b) Méthode de consolidation (suite)**

<b>Nom</b>	<b>Type d'entité au 31 décembre 2015</b>	<b>Emplacement</b>	<b>Participation financière au 31 décembre 2015</b>	<b>Activité principale</b>	<b>Méthode</b>
Minera Bateas S.A.C. (« Bateas »)	Filiale	Pérou	100 %	Mine Caylloma	Consolidation
Fortuna Silver Mines Peru S.A.C. (« FSM Peru »)	Filiale	Pérou	100 %	Entreprise de services	Consolidation
Compania Minera Cuzcatlan SA (« Cuzcatlan »)	Filiale	Mexique	100 %	Mine San Jose	Consolidation
Fortuna Silver Mexico, S.A. de CV. (« FS Mexico »)	Filiale	Mexique	100 %	Société de prospection	Consolidation
Fortuna Silver (Barbados) Inc. (« Barbados »)	Filiale	Barbade	100 %	Société de portefeuille	Consolidation
Continuum Resources Ltd. (« Continuum »)	Filiale	Canada	100 %	Société de portefeuille	Consolidation

Au 31 décembre 2015, la Société n'avait aucun partenariat ni entreprise associée.

### **c) Comptabilisation des produits**

Les produits découlant de la vente de concentrés de métaux sont comptabilisés lorsque le titre ou les risques et les avantages importants inhérents à la propriété des concentrés ont été transférés à l'acheteur. Le transfert du titre au client est effectué aux termes des modalités du contrat de vente. Les prix finaux des marchandises sont établis dans une période suivant la date de vente selon une période de référence précise de un, deux ou trois mois après la livraison. Les prix des concentrés de métaux de la Société sont établis de façon provisoire au moment de la vente en fonction du prix en vigueur sur le marché.

Les variations entre le prix comptabilisé à la date de livraison et le prix final établi en vertu des contrats de vente découlent des changements dans les prix du marché et constituent un dérivé incorporé dans les débiteurs. Le dérivé incorporé est comptabilisé à la juste valeur à chaque période jusqu'au règlement final, les variations de la juste valeur étant classées en tant qu'ajustements de prix provisoires et incluses dans les ventes dans le compte consolidé de résultat. Les ventes de concentrés de métaux sont calculées déduction faite des charges d'affinage et de traitement.

Les produits tirés des ventes de concentrés de métaux sont assujettis à un ajustement au règlement final des prix, des poids et des teneurs des métaux, à une date qui est habituellement de un, deux ou trois mois après la date de livraison. En général, l'ajustement est calculé d'après une inspection du concentré par le client et, dans certains cas, à la suite d'une inspection par un tiers. La Société comptabilise mensuellement les ajustements aux produits en fonction des prix au comptant du marché pour la période de règlement prévue. Les ajustements au titre des poids et des teneurs sont comptabilisés lorsque les résultats peuvent être déterminés ou au règlement final.

## FORTUNA SILVER MINES INC.

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

## 2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

### d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les instruments du marché monétaire, dont les échéances sont d'au plus 90 jours de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et pour lesquels le risque d'une modification de la valeur est négligeable. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés par le biais du résultat net.

### e) Propriétés minières et autres immobilisations corporelles

Les coûts directement liés aux projets de construction sont inscrits à l'actif en tant que travaux en cours jusqu'à ce que l'actif soit prêt à être utilisé de la manière prévue par la direction. Les immobilisations corporelles achevées sont comptabilisées au coût, déduction faite des amortissements et des pertes de valeur cumulés. Les actifs, autres que les travaux d'investissement en cours, seront amortis à leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimative, de la manière suivante :

#### *Terrains et bâtiments*

Terrains	Non amortis	
Propriétés minières	Unités d'œuvre	Amortissement dégressif
Immeubles, situés à la mine	Unités d'œuvre	Amortissement dégressif
Immeubles, autres	De 6 à 20 ans	Mode linéaire
Améliorations locatives	De 4 à 8 ans	Mode linéaire

#### *Installations et équipements*

Matériel et outillage	De 3 à 15 ans	Mode linéaire
Mobilier et autre matériel	De 2 à 13 ans	Mode linéaire
Unités de transport	De 4 à 5 ans	Mode linéaire

*Travaux d'investissement en cours* Non amortis

Les équipements détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de passation du contrat de location. Les pièces et les composantes de rechange incluses dans le matériel et l'outillage, selon la période de remplacement de la composante d'origine, sont amorties sur une durée de 8 à 18 mois.

Les coûts d'emprunt attribuables à la construction d'actifs qualifiés sont inscrits à l'actif des propriétés minières et des autres immobilisations corporelles et inclus aux valeurs comptables des actifs connexes jusqu'à ce que l'actif soit prêt à être utilisé de la manière prévue par la direction.

Les coûts liés aux activités de mise en service d'usines construites sont différés de la date de l'achèvement mécanique des installations jusqu'à la date à laquelle les actifs seront prêts à être utilisés de la manière prévue par la direction.

Sur une base annuelle, le mode d'amortissement, la durée d'utilité économique et la valeur résiduelle de chaque actif d'un groupe sont passés en revue; toute variation est comptabilisée prospectivement sur la durée d'utilité économique de l'actif restant à courir.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **e) Propriétés minières et autres immobilisations corporelles (suite)**

#### ***i) Actifs de prospection et d'évaluation***

Les paiements importants ayant trait à l'acquisition de droits fonciers et miniers sont inscrits à l'actif à mesure qu'ils sont engagés. Avant de faire l'acquisition de ces droits fonciers ou miniers, la Société procède à une évaluation préliminaire afin de déterminer que la propriété présente un important potentiel à l'égard de la mise en valeur d'un corps minéralisé économique. La période allant de l'acquisition initiale à l'évaluation complète du potentiel de la propriété dépend de nombreux facteurs, notamment l'emplacement par rapport à l'infrastructure existante, le stade de mise en valeur de la propriété, les contrôles géologiques et les prix des métaux.

La Société diffère le coût de l'acquisition et du maintien de sa participation, ainsi que de la prospection et de la mise en valeur de propriétés minières en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation lorsque les rentrées d'avantages économiques provenant des propriétés sont probables et jusqu'à ce que les propriétés soient mises en valeur, abandonnées, vendues ou que l'on considère qu'il y a eu dépréciation de leur valeur.

Si un corps minéralisé exploitable est découvert, les coûts de prospection et d'évaluation sont reclassés dans les propriétés minières. Si aucun corps minéralisé exploitable n'est découvert, ces coûts sont passés en charges au cours de la période pendant laquelle il est déterminé que la propriété ne présente aucune valeur économique future.

Le produit découlant de la vente de participations dans les actifs de prospection et d'évaluation est crédité à la valeur comptable des propriétés minières, et tout excédent est inclus dans les résultats en tant que profit ou perte à la cession de propriétés minières et autres immobilisations corporelles.

Les coûts de prospection qui ne sont liés à aucune propriété en particulier sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### ***ii) Propriétés minières d'exploitation et mise en valeur des mines***

En ce qui concerne les mines en exploitation, toutes les activités de prospection menées dans le gisement minier sont inscrites à l'actif et amorties selon le mode des unités d'œuvre en fonction des réserves prouvées et probables et de la tranche des ressources qui devraient être extraites de façon rentable à même le coût de production.

Les coûts liés aux propriétés productives sont amortis selon le mode des unités d'œuvre en fonction des réserves prouvées et probables et de la tranche des ressources qui devraient être extraites de façon rentable. Les coûts des propriétés abandonnées sont radiés.

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **e) Propriétés minières et autres immobilisations corporelles (suite)**

#### **iii) Production commerciale**

Les travaux d'investissement en cours se composent des dépenses engagées pour la construction des futures mines et comprennent les produits et les charges de préproduction antérieurs à l'atteinte de la production commerciale. La production commerciale s'entend du moment auquel une mine et une usine ont terminé la mise en service opérationnelle et où elles ont obtenu des résultats d'exploitation qui devraient demeurer à un niveau commercial et opérationnel durable sur une période donnée, après quoi les coûts de production ne sont plus inscrits au coût de l'actif, mais sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation. La détermination du moment où commencera la production commerciale est fondée sur divers facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris, mais sans s'y limiter, les suivants :

- toutes les principales dépenses d'investissement visant à rendre la mine à l'état nécessaire pour permettre son exploitation de la manière souhaitée par la direction ont été effectuées;
- l'exploitation de la mine ou de l'usine se situe à 80 % de sa capacité nominale;
- la récupération des métaux atteint 80 % des projections;
- la capacité de maintenir une production continue de minerai à un rythme stable ou croissant.

Au début de la production commerciale, l'épuisement de chaque propriété minière sera comptabilisé selon le mode des unités d'œuvre. Tous les coûts engagés après le début de la production sont inscrits à l'actif dans la mesure où ils donnent lieu à des avantages économiques futurs.

#### **f) Dépréciation d'actifs**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réalise une évaluation des indices de dépréciation et, s'il en existe, la Société effectue alors un test de dépréciation.

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont groupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément, c'est-à-dire des unités génératrices de trésorerie. Il s'agit habituellement de mines distinctes ou de projets de mise en valeur. Les projets de prospection à proximité d'infrastructures minières existantes font l'objet d'un test de dépréciation au sein de l'unité génératrice de trésorerie relative à la mine.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée du coût de la vente et la valeur d'utilité.

Les modèles de la juste valeur sont utilisés pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie. Lorsque la valeur recouvrable est estimée au moyen de techniques d'actualisation des flux de trésorerie avant impôt, les estimations qui en découlent sont basées sur les plans de la mine ou les plans de production détaillés. En ce qui concerne la valeur d'utilité, les coûts récents sont pris en considération tout comme les variations prévues des coûts qui sont compatibles avec la situation actuelle au chapitre des activités. Les prévisions des flux de trésorerie reposent sur la meilleure estimation des produits et des coûts futurs attendus, y compris les coûts décaissés futurs de la production, les investissements de maintien et les coûts de remise en état et de fermeture.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **f) Dépréciation d'actifs (suite)**

Lorsqu'un modèle de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est utilisé, les prévisions des flux de trésorerie comprennent les flux de trésorerie nets qui devraient être réalisés à la suite de l'extraction, du traitement et de la vente de ressources minérales qui ne peuvent actuellement pas être incluses dans les réserves prouvées et probables, ainsi que la tranche des ressources qui devraient être extraites de façon rentable.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de la valeur recouvrable, mais pas au-delà de la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

### **g) Coûts d'emprunt**

Les intérêts et les autres coûts de financement engagés qui sont imputables à l'acquisition et à la mise en valeur de biens miniers aux stades de la prospection et de la mise en valeur ainsi qu'à la construction de nouvelles installations (les « actifs admissibles ») sont incorporés dans la valeur comptable des actifs admissibles jusqu'à ce que ces actifs admissibles soient prêts à leur utilisation prévue.

L'incorporation dans le coût de l'actif des coûts d'emprunt engagés commence à la date où les trois conditions suivantes sont réunies :

- les dépenses au titre de l'actif admissible sont engagées;
- les coûts d'emprunt sont engagés;
- les activités nécessaires à la préparation de l'actif admissible aux fins de son utilisation prévue ont été entreprises.

Les coûts d'emprunt engagés une fois que les actifs admissibles sont prêts à être utilisés comme prévu sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les coûts d'emprunt, qui comprennent les frais juridiques et la commission d'engagement initiale et qui ont trait à la facilité de crédit pour le fonds de roulement général et l'expansion future, sont comptabilisés au poste Débiteurs et autres actifs et sont amortis sur la durée de la facilité de crédit.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

### **h) Provisions**

#### ***i) Provisions au titre du démantèlement et de la remise en état***

Les obligations futures à l'égard de la mise hors service d'un actif, notamment le démantèlement, la remise en état ainsi que le traitement et la surveillance continus du site relativement aux activités normales, sont initialement comptabilisées en tant que passif selon les flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés au taux d'intérêt sans risque.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **h) Provisions (suite)**

#### ***i) Provisions au titre du démantèlement et de la remise en état (suite)***

La provision relative au démantèlement et à la remise en état est ajustée à chaque période de présentation de l'information financière pour tenir compte de changements apportés aux facteurs, y compris le montant prévu de flux de trésorerie requis pour régler le passif, le calendrier s'y rapportant et le taux d'actualisation sans risque.

Le passif est augmenté jusqu'à la totalité de sa valeur au fil du temps au moyen de charges périodiques portées au résultat. Cette désactualisation des provisions est imputée aux charges d'intérêts dans les comptes consolidés de résultat.

Le montant de la provision relative au démantèlement et à la remise en état initialement comptabilisé est inscrit à l'actif à même la valeur comptable de l'actif connexe et est amorti en résultat. Le mode d'amortissement est le même que celui de l'actif sous-jacent. Les coûts liés à une provision relative au démantèlement et à la remise en état sont uniquement inscrits à l'actif dans la mesure où le montant correspond à la définition d'un actif et peut donner lieu à des avantages économiques futurs. S'il s'agit d'un site fermé ou si l'actif qui a généré une provision relative au démantèlement et à la remise en état n'existe plus, aucun avantage économique futur ne se rapporte aux coûts et, par conséquent, les montants sont passés en charges. En ce qui concerne les sites en exploitation, une révision des estimations ou une nouvelle perturbation entraînera un ajustement au passif et un ajustement correspondant au coût lié à la mise hors service inscrit à l'actif. En ce qui concerne les sites fermés, les ajustements à la provision relative au démantèlement et à la remise en état qui doivent être effectués par suite de modifications aux estimations sont imputés aux résultats dans la période au cours de laquelle l'ajustement est déterminé.

#### ***ii) Provisions au titre de la remise en état par suite de perturbations à l'environnement***

Au cours de la durée d'exploitation d'un actif, des événements comme des manquements aux législations ou aux règlements environnementaux pourraient survenir. De tels événements ne sont pas liés à l'exploitation normale de l'actif et sont désignés comme les provisions au titre de la remise en état par suite de perturbations à l'environnement. Les coûts liés à ces provisions sont comptabilisés et imputés aux résultats dans la période au cours de laquelle l'événement ayant donné lieu au passif est survenu. Tout ajustement subséquent à ces provisions en raison de modifications aux estimations est aussi imputé aux résultats dans la période au cours de laquelle l'ajustement a eu lieu. Ces coûts ne sont pas incorporés dans la valeur comptable de l'actif à long terme.

#### ***iii) Autres provisions***

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'une obligation actuelle légale ou implicite existe, en raison d'événements passés, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources pouvant faire l'objet d'une estimation fiable sera nécessaire pour régler l'obligation. Lorsque l'effet est significatif, la provision est actualisée au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt adéquat et fondé sur le marché actuel.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **i) Stocks**

Les stocks se composent des métaux compris dans des concentrés, des stocks de minerai accumulés, des matières et des fournitures. Le classement des stocks de métaux est déterminé en fonction du stade où ils se trouvent dans le processus de production. Les stocks de produits sont échantillonnés pour connaître leur teneur en métal et sont évalués au moindre des coûts de production réels engagés ou de la valeur nette de réalisation estimative en fonction des prix en fin de période des métaux contenus.

L'évaluation des stocks de minerai accumulés et des stocks de produits finis est effectuée en fonction de la valeur la moins élevée entre le coût de production et la valeur nette de réalisation. Les matières et les fournitures sont évaluées au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production comprennent tous les coûts liés aux sites miniers.

### **j) Actifs détenus en vue de la vente**

Un actif non courant est classé comme détenu en vue de la vente lorsqu'il respecte les critères suivants :

- l'actif non courant est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel sous réserve uniquement des conditions qui sont habituelles et coutumières pour la vente de tels actifs;
- la vente d'un actif non courant est hautement probable. Pour que la vente soit hautement probable :
  - la direction, au niveau approprié, doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif;
  - un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan doit avoir été entrepris;
  - l'actif non courant ou le groupe destiné à être cédé doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle;
  - la vente devrait normalement répondre aux critères de comptabilisation à titre de vente réalisée dans l'année suivant la classification de l'actif ou du groupe comme étant détenu en vue de la vente (sous réserve de certaines exceptions);
  - les mesures requises pour mener le plan à bien doivent indiquer qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Les actifs détenus en vue de la vente ne sont pas amortis. Lorsque la vente d'actifs détenus en vue de la vente doit survenir dans plus de un an, les actifs sont évalués au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tout profit ou perte découlant de l'évaluation initiale et d'une évaluation subséquente est comptabilisé dans les résultats dans la mesure où cela n'excède pas la perte de valeur cumulée.

### **k) Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt à payer prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière, ajusté pour tenir compte de modifications aux impôts à payer d'exercices antérieurs.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

#### POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **k) Impôt sur le résultat (suite)**

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en fonction des incidences fiscales différées attribuables aux pertes fiscales reportées et non utilisées, aux crédits d'impôt non utilisés et aux écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs actuels inscrite dans les états financiers et leur base fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen de taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est comptabilisée en résultat dans la période au cours de laquelle la modification est quasi adoptée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel l'actif pourra être imputé. Dans la mesure où la Société ne considère pas qu'il est probable que l'actif d'impôt différé sera recouvré, cet actif d'impôt différé est réduit.

Les différences temporaires suivantes ne donnent pas lieu à des actifs ou passifs d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs, ne découlant pas d'un regroupement d'entreprises, qui n'a pas d'incidence sur le bénéfice comptable ni sur le bénéfice imposable;
- le goodwill;
- des placements dans des filiales, des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement, lorsque la date à laquelle les différences temporaires se résorberont peut être contrôlée et qu'une résorption n'est pas probable dans un avenir prévisible.

Il y a compensation des actifs et des passifs d'impôt différé lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible par des passifs d'impôt exigible, qu'ils concernent un impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale et que la Société entend régler le montant net de ses actifs et de ses passifs d'impôt exigible.

### **l) Paiements fondés sur des actions**

La méthode de la comptabilisation à la juste valeur est utilisée dans le cas de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. En vertu de cette méthode, le coût des options sur actions et des autres accords de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisé selon la juste valeur estimative à la date d'attribution et imputé au résultat sur la période d'acquisition des droits. Lorsque les attributions ont fait l'objet d'une renonciation parce que les conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché n'ont pas été satisfaites, la charge comptabilisée précédemment est reprise proportionnellement dans la période au cours de laquelle la renonciation survient.

La charge au titre des paiements fondés sur des actions relative à des attributions réglées en trésorerie, comprenant des unités d'actions différées et restreintes, est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits des unités en fonction du cours du marché des actions ordinaires de la Société. Étant donné que ces attributions seront réglées en trésorerie, la charge et le passif sont ajustés à chaque période de présentation de l'information financière pour tenir compte des variations du prix de l'action sous-jacente.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **l) Paiements fondés sur des actions (suite)**

#### ***i) Régime d'options sur actions***

La Société applique la méthode de la comptabilisation à la juste valeur pour toutes les attributions d'options sur actions. En vertu de cette méthode, la Société comptabilise la charge de rémunération pour toutes les options sur actions attribuées aux employés, en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution, laquelle est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La juste valeur des options est passée en charges sur la période d'acquisition graduelle des droits.

#### ***ii) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)***

Les UAD de la Société sont réglées en trésorerie. Le passif au titre de la rémunération au moyen du régime d'UAD est comptabilisé en fonction du nombre d'UAD en cours et du cours du marché des actions ordinaires de la Société à la date de l'état de la situation financière. La variation du passif au titre de la rémunération au moyen du régime d'UAD d'un exercice à l'autre est comptabilisée en résultat.

#### ***iii) Régime d'unités d'actions***

Le régime d'unités d'actions modifié et retraité (le « régime d'unités d'actions ») de la Société couvre toutes les unités d'actions restreintes (« UAR ») et les unités d'actions liées au rendement (« UALR ») attribuées par la Société depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015. Toutes les UAR attribuées avant le 1<sup>er</sup> mars 2015 sont assujetties au régime d'unités d'actions restreintes daté du 12 novembre 2010.

#### **a) UAR**

Les UAR de la Société sont réglées en trésorerie. Le passif au titre de la rémunération liée au régime d'UAR est comptabilisé en fonction du nombre d'UAR en cours et du cours du marché des actions ordinaires de la Société à la date de l'état de la situation financière. La Société comptabilise un coût de rémunération dans le bénéfice d'exploitation de façon graduelle à mesure que les droits sont acquis pour chaque UAR attribuée équivalent au cours du marché des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution des UAR à chaque participant; ce coût est établi au prorata sur une période précise et ajusté pour tenir compte de variations de la juste valeur jusqu'à l'expiration des UAR. L'incidence cumulative de la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat au cours de la période où celle-ci a lieu.

#### **b) UALR**

Les UALR de la Société sont réglées en trésorerie. La juste valeur du nombre estimatif d'UALR attribuées dont les droits seront éventuellement acquis est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée dans la charge de rémunération fondée sur des actions au poste Frais de vente, généraux et administratifs dans les comptes consolidés de résultat sur la période d'acquisition des droits, et un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur des UALR est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à titre de charge de rémunération fondée sur des actions ou de recouvrement sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des UALR est estimée de façon graduelle à mesure que les droits sont acquis pour chaque UALR attribuée équivalente au cours du marché, jusqu'à concurrence du double du prix d'attribution, des actions ordinaires de la Société.

---

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### **NOTES ANNEXES**

**POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **m) Bénéfice par action**

Le bénéfice par action de base est calculé en divisant le bénéfice net de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de l'incidence des équivalents d'actions ordinaires à effet dilutif. Cette méthode nécessite que l'effet dilutif des options en cours émises soit calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. Cette méthode suppose que tous les équivalents d'actions ordinaires ont été exercés au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, si la date est ultérieure), et que les fonds ainsi obtenus ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société au prix moyen des actions ordinaires au cours de l'exercice, mais uniquement si elles ont un effet dilutif.

### **n) Conversion des devises**

La monnaie de présentation de la Société est le dollar américain (« \$ US »).

Avant le 1<sup>er</sup> avril 2015, la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du groupe était le dollar américain, à l'exception de l'entité mère et de certaines sociétés de portefeuille dont la monnaie fonctionnelle était le dollar canadien.

Le 1<sup>er</sup> avril 2015, il a été déterminé que la monnaie fonctionnelle de l'entité mère et de certaines sociétés de portefeuille, qui était auparavant le dollar canadien, serait le dollar américain. La monnaie dans laquelle les fonds provenant des activités de financement sont générés et, surtout, un emprunt libellé et prélevé en dollars américains expliquent en grande partie ce changement. Ce changement a été appliqué de manière prospective à partir de la date du changement, soit le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Au 1<sup>er</sup> avril 2015, l'entité mère et certaines sociétés de portefeuille ont converti la totalité de leurs actifs et passifs monétaires dans la monnaie fonctionnelle, soit le dollar américain, selon le taux de change en vigueur à la date du changement. Les actifs et les passifs non monétaires ont été convertis dans la monnaie fonctionnelle, soit le dollar américain, selon les taux de change historiques à la date de la transaction initiale. Les produits et les charges ont été convertis selon le taux de change moyen de la période. Les écarts de change qui résultent de la conversion d'un établissement à l'étranger précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés des capitaux propres en résultat net avant la sortie de cet établissement.

Avant le 1<sup>er</sup> avril 2015, les entités dont la monnaie fonctionnelle était différente de la monnaie de présentation de la Société étaient tenues d'effectuer la conversion selon la monnaie de présentation. Les actifs et les passifs sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis selon le taux de change moyen de la période. Tous les écarts de change dégagés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Ces écarts de change précédemment comptabilisés ne sont pas reclassés des capitaux propres en résultat net avant la sortie de ces établissements.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **n) Conversion des devises (suite)**

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées initialement dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis selon le taux de change en vigueur à chacune des dates de l'état de la situation financière. Les profits ou les pertes de change découlant de la conversion dans la monnaie fonctionnelle d'une entité sont comptabilisés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés en monnaies étrangères sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale.

### **o) Instruments financiers**

#### **i) Actifs financiers**

La Société classe tous les actifs financiers dans une des catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et disponibles à la vente. Le classement est déterminé au moment de la comptabilisation initiale et dépend de la nature et de l'objectif de l'actif financier.

#### **a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net**

Les actifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction ou s'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu à court terme.

Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, tout profit ou toute perte qui en découle étant comptabilisé en résultat net dans la période au cours de laquelle il survient. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

#### **b) Détenus jusqu'à leur échéance**

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés à la date de la transaction et sont évalués initialement à la juste valeur, ce qui comprend les coûts de transaction. La Société ne détient pas d'actifs classés comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

#### **c) Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont évalués initialement à la juste valeur, compte tenu des coûts de transaction, et sont classés à titre d'actifs courants ou non courants en fonction de leur date d'échéance. Ils sont par la suite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La perte de valeur des créances est calculée d'après un examen de tous les montants impayés à chaque période de présentation de l'information financière. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **o) Instruments financiers (suite)**

#### *i) Actifs financiers (suite)*

#### **d) Actifs disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs non dérivés qui sont soit désignés dans cette catégorie, soit classés dans aucune des autres catégories.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des cours sur un marché actif, à l'exception des placements dans les instruments de capitaux propres pour lesquels il n'existe pas de cours sur un marché actif et qui sont évalués au coût. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'elles soient réalisées par suite d'une cession ou d'une perte de valeur. Les placements classés comme des actifs disponibles à la vente sont ramenés à la juste valeur par le biais du résultat lorsqu'il est nécessaire de tenir compte de toute baisse importante ou prolongée de la valeur des actifs. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat. La Société ne détient pas d'actifs classés comme étant disponibles à la vente.

#### **e) Dépréciation des actifs financiers**

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective de l'incidence d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier sur les flux de trésorerie futurs estimés du placement.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de tous les actifs financiers au coût amorti, à l'exception des créances clients, est réduite directement du montant de la perte de valeur. La valeur comptable des créances clients est réduite par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur. Lorsqu'une créance client est jugée irrécouvrable, elle est radiée par imputation au compte de correction de valeur. Tout recouvrement ultérieur des montants précédemment sortis est crédité au compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées en résultat net.

À l'exception des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et que cette diminution est liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise dans le résultat net. À la date de reprise de la perte de valeur, la valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à son coût amorti dans le cas où une perte de valeur n'aurait pas été comptabilisée.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **o) Instruments financiers (suite)**

#### *i) Actifs financiers (suite)*

#### **f) Décomptabilisation des actifs financiers**

Un actif financier est décomptabilisé dans les cas suivants :

- le droit contractuel sur les flux de trésorerie de l'actif arrive à expiration;
- la Société transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages attachés au droit de propriété de l'actif à une autre entité.

#### *ii) Passifs financiers*

La dette à long terme et les autres passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés, et sont ultérieurement comptabilisés au coût amorti. Toute différence entre les montants initialement reçus (déduction faite des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat sur la période allant jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *iii) Instruments dérivés*

Les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, y compris les dérivés qui sont incorporés dans des contrats financiers ou non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Les variations des justes valeurs des instruments dérivés sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat, à l'exception des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie efficaces.

Les dérivés qui ne sont pas comptabilisés à titre de couvertures sont classés en tant que détenus à des fins de transaction. Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur.

La juste valeur des dérivés sur marchandises comptabilisés de la Société est calculée à partir des prix à terme de l'indice boursier qui s'y rapporte. Les profits ou les pertes sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat.

Pour les couvertures de flux de trésorerie qui répondent aux exigences en matière de couverture d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), la partie efficace de tout profit ou de toute perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et la partie inefficace est comptabilisée en tant que profit (perte) sur les contrats dérivés dans le compte consolidé de résultat.

## FORTUNA SILVER MINES INC.

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## 2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)

### o) Instruments financiers (suite)

#### iii) Instruments dérivés (suite)

La Société doit cesser, à titre prospectif, de pratiquer la comptabilité de couverture si :

- l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé;
- la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture;
- la Société annule la désignation.

La Société envisage la décomptabilisation d'une couverture de flux de trésorerie lorsqu'elle ne s'attend plus à ce que la transaction prévue connexe ait lieu. Si la Société annule la désignation, le cumul du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global depuis la période au cours de laquelle la couverture était efficace demeure inscrit séparément dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue ait lieu ou que la Société ne s'attende plus à ce qu'elle ait lieu. Autrement, le cumul du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global depuis la période au cours de laquelle la couverture était efficace est reclassé des capitaux propres au résultat net.

#### iv) Classement et évaluation ultérieure

La Société a désigné ses catégories importantes d'instruments financiers de la façon suivante :

<u>Instrument financier</u>	<u>Classement</u>	<u>Évaluation</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Placements à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Actifs dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Créances clients liées aux ventes de concentré	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Actif d'impôt exigible	Prêts et créances	Coût amorti
Autres débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Créances à long terme	Prêts et créances	Coût amorti
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Autres passifs	Coût amorti
Emprunt bancaire	Autres passifs	Coût amorti
Passifs dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Passif d'impôt exigible	Autres passifs	Coût amorti
Contrats de location et passifs à long terme	Autres passifs	Coût amorti

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **o) Instruments financiers (suite)**

#### **v) *Méthode du taux d'intérêt effectif***

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période correspondante. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les encaissements ou les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale. Les produits d'intérêts ou les charges d'intérêts liés aux instruments financiers autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **p) *Évaluation de la juste valeur***

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal (ou le marché le plus avantageux) à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché (une valeur de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. La hiérarchie de la juste valeur établit trois niveaux de classement des données utilisées dans l'application des techniques d'évaluation de la juste valeur. Se reporter à la note 17 a).

#### **q) *Information sectorielle***

Les secteurs opérationnels de la Société sont établis en fonction des rapports revus par la haute direction et servant à prendre des décisions stratégiques. Le chef de la direction évalue les activités de la Société d'un point de vue géographique et en tenant compte du rendement des unités d'exploitation de celle-ci.

Un secteur géographique est une composante distincte d'une entité offrant des produits ou des services au sein d'un environnement économique précis, qui est assortie de risques et de rendements différents de ceux de secteurs dont les activités s'exercent dans d'autres environnements économiques.

Les activités d'exploitation comprennent l'extraction et le traitement du plomb argentifère, du zinc et de l'argent-or, ainsi que la vente de ces produits. Se reporter à la note 18.

#### **r) *Contrats de location***

Un contrat de location est un contrat de location-financement lorsqu'il a pour effet de transférer du bailleur au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Les actifs loués sont initialement comptabilisés au plus faible de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, et ils sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location. Les intérêts sur les versements effectués sur le contrat de location sont comptabilisés à titre de charges d'intérêts sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les contrats de location visant des terrains et des immeubles sont comptabilisés séparément si les paiements au titre de la location peuvent être répartis en conséquence.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **r) Contrats de location (suite)**

Les contrats de location aux termes desquels la totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements sont comptabilisés au compte de résultat selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative.

### **s) Capital social**

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont inscrits dans les capitaux propres en déduction du produit. La note 2 l) présente les paiements fondés sur des actions, y compris les UAD, les UAR et les UALR.

### **t) Transactions entre parties liées**

Des parties sont considérées comme liées lorsque l'une d'elles peut, directement ou indirectement, contrôler l'autre, ou exercer une influence notable sur les décisions relatives à l'exploitation ou à la gestion financière de celle-ci. Des parties sont également considérées comme liées si elles sont soumises à un contrôle commun; des parties liées peuvent être des personnes ou des sociétés. Une transaction est considérée comme une transaction entre parties liées lorsqu'il y a un transfert de ressources ou d'obligations entre des parties liées.

### **u) Estimations et jugements comptables importants**

La préparation des présents états financiers exige que la direction formule des jugements et des estimations qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers et sur le montant présenté des charges durant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces jugements et estimations. Les états financiers comprennent des jugements et des estimations qui, de par leur nature, revêtent un caractère incertain. Les incidences de ces jugements et estimations se répercutent sur l'ensemble des états financiers, ce qui pourrait donner lieu à des ajustements comptables en fonction d'événements futurs. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et si la révision touche à la fois la période actuelle et les périodes futures.

Les principales hypothèses concernant l'avenir et les autres sources des jugements et des estimations formulés par la direction à la date de l'état de la situation financière et qui pourraient donner lieu à des ajustements significatifs au titre de la valeur comptable des actifs et des passifs si les résultats réels différaient des hypothèses formulées, incluent, notamment, les éléments suivants :

#### ***i) Jugements critiques***

- L'analyse de la monnaie fonctionnelle de chaque entité de la Société. Afin d'établir que le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ses entités du Canada, du Pérou, du Mexique et de la Barbade, la direction a tenu compte de la monnaie qui avait la plus grande influence sur les ventes et les coûts relatifs à la fourniture de biens ou de services dans chacun des territoires où la Société exerce ses activités. Comme aucune monnaie individuelle n'était clairement dominante, la Société a également tenu compte d'indicateurs secondaires, tels que la monnaie dans laquelle les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont libellés ainsi que la monnaie dans laquelle les flux de trésorerie sont conservés.
-

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **u) Estimations et jugements comptables importants (suite)**

#### **i) Jugements critiques (suite)**

- Afin d'établir quand la production commerciale a été atteinte, la Société a tenu compte des facteurs suivants :
  - toutes les principales dépenses d'investissement requises pour rendre la mine à l'état nécessaire à son exploitation de la manière prévue par la direction ont été engagées;
  - la production de la mine ou de l'usine est conforme à la capacité nominale et les taux de récupération des métaux ont été atteints;
  - la capacité de maintenir une production continue de minerai à un rythme stable ou croissant.
- La détermination des secteurs à présenter, de la base d'évaluation et de la présentation de l'information sectorielle.
- La détermination des durées d'utilité estimatives et des valeurs résiduelles des immobilisations corporelles et des actifs à long terme, ainsi que le calcul de la charge d'amortissement.
- L'établissement des indices de dépréciation, des unités génératrices de trésorerie et le calcul de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et des pertes de valeur des immobilisations corporelles et des actifs à long terme.
- L'évaluation des instruments financiers nécessite un important recours au jugement à l'égard de l'interprétation des modalités des instruments, de l'identification, du classement, de la dépréciation de ces instruments, et de l'évaluation globale de leur juste valeur approximative.

#### **ii) Estimations**

- la recouvrabilité des montants à recevoir inclus dans les états consolidés de la situation financière;
- l'estimation des teneurs mesurées des concentrés de métaux vendus afin de calculer la valeur comptable des débiteurs inclus dans les états consolidés de la situation financière et inclus à titre de ventes dans les comptes consolidés de résultat;
- l'établissement de la valeur nette de réalisation des stocks dans les états consolidés de la situation financière;
- les durées d'utilité estimatives des immobilisations corporelles incluses dans les états consolidés de la situation financière et l'amortissement connexe inclus dans les comptes consolidés de résultat;
- la détermination des réserves minérales et de la tranche des ressources minérales qui devrait être extraite de façon rentable, de la valeur comptable des propriétés minières et de l'épuisement des propriétés minières inclus dans les états consolidés de la situation financière, ainsi que de l'épuisement connexe inclus dans les comptes consolidés de résultat;
- l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles, la détermination d'une indication d'une possible dépréciation de ces immobilisations et le calcul des charges pour perte de valeur ou des reprises incluses dans les comptes consolidés de résultat;
- l'évaluation des indications de dépréciation pour chaque propriété minière, ainsi que le calcul connexe de la valeur nette de réalisation et des pertes de valeur de ces propriétés le cas échéant;
- le calcul de la juste valeur des instruments financiers et des dérivés inclus dans les états consolidés de la situation financière;

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **u) Estimations et jugements comptables importants (suite)**

#### **ii) Estimations (suite)**

- l'estimation de la juste valeur des attributions fondées sur des actions incluses dans les états consolidés de la situation financière et les données utilisées pour comptabiliser la charge de rémunération fondée sur des actions dans les comptes consolidés de résultat;
- la charge d'impôt sur le résultat incluse dans les comptes consolidés de résultat et la composition des actifs et des passifs d'impôt différé inclus dans les états consolidés de la situation financière;
- la comptabilisation des actifs d'impôt différé, les montants comptabilisés à l'égard de positions fiscales incertaines, le calcul de la charge d'impôt sur le résultat et des taxes indirectes inclus dans l'état consolidé de la situation financière;
- les données utilisées afin d'établir la valeur actualisée nette du passif au titre des provisions relatives au démantèlement et à la remise en état inclus dans les états consolidés de la situation financière;
- les données utilisées afin d'établir les divers engagements et éventualités comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière.

### **v) Nouvelles normes comptables**

La Société n'a dû adopter aucune norme ou interprétation comptable importante, ni aucune modification corrélative, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables suivantes sur ses états financiers et ses notes annexes.

#### ***IFRS 11, Partenariats (modification)***

Les modifications apportées à IFRS 11, *Partenariats*, viennent ajouter de nouvelles indications sur la manière de comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise. Les modifications précisent le traitement comptable approprié de ces acquisitions. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, et leur adoption anticipée est permise. Les transactions conclues avant cette date d'adoption bénéficient d'une clause de droits acquis.

#### ***IAS 16, Immobilisations corporelles, et IAS 38, Immobilisations incorporelles (modification)***

Les modifications apportées à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, et à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*, à l'égard des amortissements précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits pour calculer l'amortissement d'une immobilisation n'est pas appropriée, puisque les produits générés par une activité qui inclut l'utilisation d'une immobilisation reflètent généralement des facteurs autres que la consommation des avantages économiques intrinsèques de l'immobilisation. La modification précise aussi que les produits ne constituent pas, de façon générale, une base appropriée pour évaluer la consommation des avantages économiques intrinsèques d'une immobilisation incorporelle. Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, et son adoption anticipée est permise.

## **2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)**

### **v) Nouvelles normes comptables (suite)**

#### ***IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients***

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, précise les circonstances dans lesquelles les produits devraient être comptabilisés, ainsi que les exigences en matière de présentation d'informations plus précises et pertinentes. La norme remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations liées aux produits. L'application de la norme est obligatoire et s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients. Les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance constituent les principales exceptions. IFRS 15 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

#### ***IFRS 9, Instruments financiers – classement et évaluation***

IFRS 9, *Instruments financiers*, présente les nouvelles dispositions relatives au classement, à l'évaluation et à la décomptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et leur adoption anticipée est permise.

#### ***IFRS 9 Instruments financiers (comptabilité de couverture et modifications d'IFRS 9, d'IFRS 7 et d'IAS 39) (modification)***

Des modifications ont été apportées à IFRS 9, *Instruments financiers*, notamment pour introduire de nouvelles exigences relatives à la comptabilité de couverture, et certaines modifications connexes ont également été apportées à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. IFRS 9 (2013) reproduit également les modifications apportées à IAS 39 à l'égard des novations. Les modifications autorisent l'adoption anticipée des exigences en matière de présentation des variations de juste valeur liées au risque de crédit propre sur les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquelles doivent maintenant être présentées dans les autres éléments du résultat global. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et leur adoption anticipée est permise.

#### ***IFRS 9, Instruments financiers – pertes sur créances attendues***

Le 24 juillet 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et l'ensemble des versions antérieures d'IFRS 9. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les entités pourront également choisir d'appliquer de façon anticipée la comptabilisation des profits et des pertes de juste valeur liés au risque de crédit propre sur les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sans appliquer les autres exigences d'IFRS 9.

#### ***IFRS 16, Contrats de location***

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui exige que les preneurs comptabilisent les actifs et les passifs liés à la plupart des contrats de location. Pour les bailleurs, la publication de cette norme entraîne peu de changements par rapport à la norme existante IAS 17, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption anticipée est permise, pour autant que la nouvelle norme sur les produits, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ait été adoptée, ou qu'elle soit adoptée à la même date qu'IFRS 16.

---

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**2. Méthode de consolidation et résumé des principales méthodes comptables (suite)****w) Chiffres correspondants**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014. La perte (le profit) de change est désormais présenté séparément des frais de vente, généraux et administratifs, ce qui n'a eu aucune incidence sur (la perte nette) le bénéfice net des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Frais de vente, généraux et administratifs précédemment présentés	19 427 \$	25 225 \$
À déduire : (profit) perte de change	1 564	(201)
Frais de vente, généraux et administratifs	17 863 \$	25 426 \$

**3. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie	70 268 \$	15 234 \$
Équivalents de trésorerie	1 950	27 633
	72 218 \$	42 867 \$

**4. Placements à court terme**

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Placements à court terme détenus à des fins de transaction	36 031 \$	34 391 \$

**5. Actifs et passifs dérivés**

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Swap de taux d'intérêt	– \$	351 \$	– \$	– \$

En vertu des swaps de taux d'intérêt, la Société a consenti à échanger l'écart entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculés selon les montants notionnels du principal convenus. Le contrat de swap de taux d'intérêt permet à la Société d'atténuer le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt sur la dette à taux variable contractée. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui est présentée ci-dessous, est établie au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les courbes à la fin de la période de présentation de l'information financière et le risque de crédit inhérent aux swaps.

Le swap de taux d'intérêt est comptabilisé dans l'état de la situation financière à la juste valeur, et les variations périodiques de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, dans la mesure où il est établi que le swap constitue une couverture efficace, tandis que le profit ou la perte à l'égard de la tranche inefficace est comptabilisé en résultat. Les charges d'intérêts sur l'emprunt bancaire seront comptabilisées dans le résultat.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**5. Actifs et passifs dérivés (suite)**

Le 26 mars 2015, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 40 M\$, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2015 et expirant le 25 mars 2019, soit la même échéance que celle de l'emprunt bancaire (se reporter à la note 11). Ce swap de taux d'intérêt a été conclu afin de couvrir le risque de taux d'intérêt variable sur l'emprunt bancaire. Le swap de taux d'intérêt est désigné comme couverture de flux de trésorerie à l'égard des paiements d'intérêts à taux variable anticipés.

Le swap de taux d'intérêt prévoit un taux fixe de 1,52 %, et un taux variable fondé sur le taux LIBOR sur un mois. Le swap de taux d'intérêt est réglé sur une base mensuelle, et le montant du règlement représente la différence entre le taux d'intérêt fixe et le taux d'intérêt variable sur une base nette.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur de marché du swap de taux d'intérêt s'établissait à 351 \$. Ce montant comprend 44 \$ en intérêts courus sur l'emprunt bancaire, tandis que la perte restante liée à la juste valeur de marché de 307 \$ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global étant donné que la couverture était efficace.

**6. Débiteurs et autres actifs et dépôts sur les actifs à long terme**

Les débiteurs courants et les autres actifs se composent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Créances clients liées aux ventes de concentré	5 172 \$	16 573 \$
Tranche courante des créances à long terme	–	209
Tranche courante des coûts d'emprunt	–	244
Avances et autres débiteurs	1 350	2 226
Montants à recevoir à l'égard de la TPS et de la taxe sur la valeur ajoutée	546	653
<b>Débiteurs et autres actifs</b>	<b>7 068 \$</b>	<b>19 905 \$</b>

Les dépôts sur les actifs à long terme se composent comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Créances à long terme et coûts d'emprunt	28 \$	542 \$
À déduire : tranche courante des créances à long terme	–	(209)
À déduire : tranche courante des coûts d'emprunt à long terme	–	(244)
Tranche non courante des créances à long terme	28	28
Tranche non courante des coûts d'emprunt à long terme	–	61
Dépôts sur le matériel	8 183	516
Dépôts versés à des sous-traitants	505	1 358
<b>Dépôts sur les actifs à long terme</b>	<b>8 716 \$</b>	<b>1 963 \$</b>

Au 31 décembre 2015, la Société avait néant créances clients (néant en 2014) en retard depuis plus de 90 jours et sur lesquelles il y avait une dépréciation. La provision pour créances douteuses de la Société était de néant pour toutes les périodes de présentation de l'information financière.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**6. Débiteurs et autres actifs et dépôts sur les actifs à long terme (suite)**

Au 31 décembre 2015, les coûts d'emprunt non amortis de 305 \$ liés à la convention de crédit modifiée et retraitée conclue le 23 avril 2013 avec La Banque de Nouvelle-Écosse ont été radiés et imputés aux frais de vente, généraux et administratifs, la Société ayant conclu une convention de crédit modifiée et retraitée avec prise d'effet le 25 mars 2015.

Le tableau suivant présente le classement par antériorité des créances clients liées aux ventes de concentré.

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
De 0 jour à 30 jours	<b>5 172 \$</b>	16 157 \$
De 31 à 60 jours	–	416
	<b>5 172 \$</b>	16 573 \$

**7. Stocks**

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
Stocks de concentré accumulés	<b>1 457 \$</b>	1 575 \$
Stocks de minerai accumulés	<b>1 912</b>	4 992
Matières et fournitures	<b>7 065</b>	8 370
Total des stocks	<b>10 434 \$</b>	14 937 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, un montant de 74 060 \$ au titre des stocks (76 230 \$ en 2014) a été passé en charges dans le coût des ventes, et des montants de 175 \$ au titre des stocks de concentré accumulés (néant en 2014) et de 410 \$ au titre des matières (121 \$ en 2014) ont été ramenés à la valeur nette de réalisation et comptabilisés à titre de perte de valeur des stocks.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**
**NOTES ANNEXES**
**POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**8. Propriétés minières et autres immobilisations corporelles**

	Propriétés minières non épuisables (Tlacolula)	Propriétés minières épuisables (Caylloma et San Jose)	Matériel et outillage	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Mobilier et autre matériel	Unités de transport	Matériel loué en vertu des contrats de location-financement	Travaux d'investissement en cours	Total
<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>									
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	1 348 \$	139 191 \$	13 345 \$	67 678 \$	8 009 \$	151 \$	876 \$	3 251 \$	233 849 \$
Acquisitions	185	17 128	1 011	128	1 924	179	1 577	36 343	58 475
Cessions	–	–	(37)	(6)	(4)	(2)	(10)	–	(59)
Amortissement	–	(13 934)	(2 827)	(6 205)	(1 233)	(122)	(367)	–	(24 688)
Charge pour perte de valeur	–	(15 032)	(1 630)	(7 983)	(166)	–	(189)	–	(25 000)
Reclassement	–	–	–	647	155	–	–	(802)	–
Écarts de conversion	–	(166)	–	(7)	(1)	–	–	–	(174)
<b>Valeur comptable de clôture au 31 décembre 2015</b>	<b>1 533 \$</b>	<b>127 187 \$</b>	<b>9 862 \$</b>	<b>54 252 \$</b>	<b>8 684 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>1 887 \$</b>	<b>38 792 \$</b>	<b>242 403 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>									
Coût	1 533 \$	197 739 \$	24 678 \$	78 718 \$	13 071 \$	711 \$	4 732 \$	38 792 \$	359 974 \$
Amortissement cumulé	–	(70 552)	(14 816)	(24 466)	(4 387)	(505)	(2 845)	–	(117 571)
<b>Valeur comptable de clôture au 31 décembre 2015</b>	<b>1 533 \$</b>	<b>127 187 \$</b>	<b>9 862 \$</b>	<b>54 252 \$</b>	<b>8 684 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>1 887 \$</b>	<b>38 792 \$</b>	<b>242 403 \$</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>									
Valeur comptable nette au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	1 277 \$	127 141 \$	14 301 \$	55 574 \$	5 215 \$	197 \$	1 406 \$	11 850 \$	216 961 \$
Acquisitions	71	21 016	1 297	228	1 147	60	–	16 516	40 335
Cessions	–	–	(69)	(28)	(1)	(7)	(28)	–	(133)
Amortissement	–	(13 395)	(2 602)	(5 619)	(883)	(99)	(502)	–	(23 100)
Reclassification	–	4 633	418	17 531	2 533	–	–	(25 115)	–
Écarts de conversion	–	(204)	–	(8)	(2)	–	–	–	(214)
<b>Valeur comptable de clôture au 31 décembre 2014</b>	<b>1 348 \$</b>	<b>139 191 \$</b>	<b>13 345 \$</b>	<b>67 678 \$</b>	<b>8 009 \$</b>	<b>151 \$</b>	<b>876 \$</b>	<b>3 251 \$</b>	<b>233 849 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>									
Coût	1 348 \$	196 093 \$	25 768 \$	85 947 \$	11 220 \$	627 \$	3 991 \$	3 251 \$	328 245 \$
Amortissement cumulé	–	(56 902)	(12 423)	(18 269)	(3 211)	(476)	(3 115)	–	(94 396)
<b>Valeur comptable de clôture au 31 décembre 2014</b>	<b>1 348 \$</b>	<b>139 191 \$</b>	<b>13 345 \$</b>	<b>67 678 \$</b>	<b>8 009 \$</b>	<b>151 \$</b>	<b>876 \$</b>	<b>3 251 \$</b>	<b>233 849 \$</b>

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

#### POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **8. Propriétés minières et autres immobilisations corporelles (suite)**

### **a) Propriété de Tlacolula**

En vertu d'une convention datée du 14 septembre 2009 et modifiée le 18 décembre 2012 et le 10 novembre 2014, la Société détient, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Cuzcatlan, une option (l'« option ») lui permettant d'acquérir une participation de 60 % (la « participation ») dans le projet argentifère de Tlacolula (la « propriété »), situé dans l'État d'Oaxaca, au Mexique, auprès de la filiale en propriété exclusive de Radius Gold Inc., Radius (Cayman) Inc. (« Radius »), une partie liée en raison des administrateurs qu'elle partage avec la Société comme il est décrit plus en détail à la note 10 a).

La Société peut acquérir cette participation en engageant des coûts de prospection de 2 000 \$ sur la propriété, ce qui comprend un engagement pour forer 1 500 mètres dans les 12 mois suivant l'obtention par Cuzcatlan d'un permis de forage sur la propriété, en versant des paiements échelonnés totalisant 300 \$ en trésorerie et en émettant un montant de 250 \$ en actions ordinaires de la Société à Radius selon le calendrier suivant :

- un montant de 20 \$ en trésorerie et un équivalent au comptant de 20 \$ en actions sous réserve de l'approbation des Bourses;
- un montant de 30 \$ en trésorerie et un équivalent au comptant de 30 \$ en actions au plus tard le 15 janvier 2011;
- un montant de 50 \$ en trésorerie et un équivalent au comptant de 50 \$ en actions au plus tard le 15 janvier 2012;
- un montant de 50 \$ en trésorerie et un équivalent au comptant de 50 \$ en actions au plus tard le 15 janvier 2013;
- un montant de 50 \$ en trésorerie au plus tard le 19 janvier 2015;
- un montant de 100 \$ en trésorerie et un équivalent au comptant de 100 \$ en actions dans les 90 jours suivant l'achèvement des 1 500 premiers mètres de forage par Cuzcatlan sur la propriété. Le forage n'a pas encore eu lieu.

Une fois qu'elle aura procédé aux versements en trésorerie et aux émissions d'actions et qu'elle aura engagé les coûts de prospection susmentionnés, la Société sera réputée avoir exercé l'option et avoir acquis la participation de 60 % dans la propriété, et une coentreprise détenue à 60 % par la Société et à 40 % par Radius sera alors constituée afin de mettre davantage en valeur la propriété. Radius peut annuler la convention si l'option n'a pas été exercée au plus tard le 31 janvier 2017.

Au 31 décembre 2015, la Société avait émis un total de 34 589 actions ordinaires de la Société (34 589 en 2014), d'une juste valeur de marché de 150 \$ (150 \$ en 2014), à l'intention de Radius et versé des paiements de 200 \$ en trésorerie (150 \$ en 2014) en vertu des modalités prévues par la convention relative à l'option. Se reporter à la note 10 a). La coentreprise n'a pas été constituée à ce jour.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **8. Propriétés minières et autres immobilisations corporelles (suite)**

### **b) Perte de valeur des propriétés minières et des autres immobilisations corporelles**

Les actifs sont évalués et soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances suggèrent que la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable. Le montant recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à la valeur d'utilité, selon le plus élevé des deux montants. Les actifs sont groupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément c'est-à-dire des unités génératrices de trésorerie. Les unités génératrices de trésorerie de la Société (les « UGT ») ont été établies comme suit :

- i) *L'UGT de Cuicatlan comprend les actifs de la propriété de San Jose, y compris Taviche et Taviche Oeste, et de la propriété de Tlacolula dans la région géographique du Mexique.*
- ii) *L'UGT de Bateas comprend les actifs de la propriété de Caylloma dans la région géographique du Pérou.*

Les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de la Société, lesquelles comprennent les propriétés minières et les autres immobilisations corporelles, sont déterminées lorsque des faits et circonstances indiquent une dépréciation. Les valeurs recouvrables sont fondées sur les flux de trésorerie futurs après impôt de chacune des UGT qui devraient être générés par les propriétés minières de la Société, et représentent la juste valeur diminuée des coûts de la vente de chaque UGT. Les flux de trésorerie après impôt sont calculés d'après les flux de trésorerie après impôt projetés sur la durée de vie de la mine, lesquels tiennent compte des meilleures estimations de la direction en ce qui a trait aux prix futurs des métaux, à la production fondée sur les réserves et les ressources récupérables estimatives actuelles, au potentiel de prospection, aux coûts d'exploitation futurs et aux dépenses d'investissement sans objectif d'expansion. Les flux de trésorerie projetés sont actualisés selon le coût moyen pondéré du capital. L'estimation de la direction quant à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de ses UGT est classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Au 31 décembre 2015, la Société a établi qu'il existait plusieurs indices d'une perte de valeur potentielle sur ses actifs non courants, y compris un recul de la capitalisation boursière de la Société, une diminution des estimations consensuelles sur le marché à l'égard des prévisions à long terme sur le prix de l'argent au cours de l'exercice et l'incidence corrélative de cette diminution sur les ressources et les réserves de la Société. En fonction de son évaluation de la valeur recouvrable de ses UGT, la Société a conclu que la valeur recouvrable estimative de la mine Caylloma fondée sur sa juste valeur diminuée des coûts de la vente était inférieure à sa valeur comptable, et qu'elle devait de ce fait comptabiliser une charge pour perte de valeur. La Société a par conséquent comptabilisé une charge pour perte de valeur de 17 000 \$, déduction faite de l'impôt (25 000 \$ avant impôt) (néant en 2014) sur la valeur comptable de 65 187 \$ de l'actif net relativement à son investissement dans Caylloma. La charge pour perte de valeur a été répartie au prorata de la valeur comptable nette des propriétés minières et des autres immobilisations corporelles.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**8. Propriétés minières et autres immobilisations corporelles (suite)****b) Perte de valeur des propriétés minières et des autres immobilisations corporelles (suite)**

Aux 31 décembre 2015 et 2014, les hypothèses clés utilisées lors du calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente s'établissaient comme suit :

**31 décembre 2015**

<b>Hypothèses liées aux prix des métaux</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Prix de l'or en dollars par once	1 150,00 \$	1 173,85 \$	1 191,54 \$	1 215,71 \$	1 200,56 \$	1 200,56 \$	1 200,56 \$
Prix de l'argent en dollars par once	15,00 \$	16,00 \$	16,00 \$	16,00 \$	16,00 \$	16,00 \$	16,00 \$
Prix du plomb en dollars par tonne	1 750,00 \$	1 936,98 \$	1 921,58 \$	2 014,90 \$	2 016,62 \$	2 016,62 \$	2 016,62 \$
Prix du zinc en dollars par tonne	1 750,00 \$	2 216,41 \$	2 350,62 \$	2 525,38 \$	2 218,65 \$	2 218,65 \$	2 218,65 \$
Coût moyen pondéré du capital	8,00 %	8,00 %	8,00 %	8,00 %	8,00 %	8,00 %	8,00 %

**31 décembre 2014**

<b>Hypothèses liées aux prix des métaux</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020-2021</b>
Prix de l'or en dollars par once	1 248,00 \$	1 261,00 \$	1 263,00 \$	1 270,00 \$	1 270,00 \$	1 270,00 \$
Prix de l'argent en dollars par once	17,98 \$	18,27 \$	19,39 \$	19,60 \$	19,60 \$	19,60 \$
Prix du plomb en dollars par tonne	2 206,00 \$	2 294,00 \$	2 320,00 \$	2 062,00 \$	2 062,00 \$	2 062,00 \$
Prix du zinc en dollars par tonne	2 374,00 \$	2 533,00 \$	2 599,00 \$	2 200,00 \$	2 200,00 \$	2 200,00 \$
Coût moyen pondéré du capital	7,20 %	7,20 %	7,20 %	7,20 %	7,20 %	7,20 %

De par leur nature, les flux de trésorerie futurs prévus utilisés pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente utilisée dans le test de dépréciation des actifs non courants sont incertains et peuvent changer de façon significative au fil du temps. Les flux de trésorerie dépendent dans une large mesure de divers facteurs, notamment des estimations relatives aux niveaux de production, des charges d'exploitation et des dépenses d'investissement reflétées dans les plans de la Société portant sur la durée de vie de la mine, ainsi que des facteurs économiques échappant au contrôle de la direction, tels les prix de l'argent et de l'or, les taux d'actualisation et les multiples de valorisation de l'actif net observables. Dans l'éventualité où les estimations de la direction relatives à l'avenir ne refléteraient pas les événements réels, des pertes de valeur additionnelles ou des reprises de pertes de valeur pourraient être relevées.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**9. Dettes fournisseurs et autres créditeurs**

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
Dettes fournisseurs	<b>18 177 \$</b>	10 105 \$
Salaires à verser	<b>6 607</b>	8 005
Redevance minière	<b>471</b>	487
TVA à payer	–	70
Montants à payer à des parties liées (note 10 c)	<b>8</b>	9
Montants à payer au titre des unités d'actions restreintes	<b>1 117</b>	1 386
Montants à payer au titre des unités d'actions liées au rendement	<b>462</b>	–
Dépôts remboursables à des sous-traitants	<b>1 370</b>	780
Autres créditeurs	<b>758</b>	625
	<b>28 970 \$</b>	21 467 \$

**10. Transactions entre parties liées****a) Achat de biens et de services**

La Société a conclu les transactions entre parties liées suivantes :

<b>Transactions entre parties liées</b>	<b>Exercices clos les 31 décembre</b>	
	<b>2015</b>	2014
Salaires <sup>1, 2</sup>	<b>88 \$</b>	83 \$
Autres frais généraux et administratifs <sup>2</sup>	<b>104</b>	108
Matériel informatique <sup>2</sup>	<b>6</b>	–
	<b>198 \$</b>	191 \$

1. Les salaires incluent les salaires des employés et les avantages facturés à la Société en fonction d'un pourcentage des heures estimatives travaillées pour la Société.

2. Gold Group Management Inc. (« Gold Group »), qui est détenue par un administrateur qui est également administrateur de la Société, fournit divers services administratifs et de gestion, ainsi que d'autres services connexes. En 2014, Radius Gold Inc. (« Radius »), qui partage des administrateurs ainsi que des locaux avec la Société, a remboursé à la Société des frais généraux engagés au cours de périodes antérieures.

En 2015, la Société a versé 50 \$ en trésorerie à Radius en vertu de l'option visant l'acquisition d'une participation de 60 % dans le projet argentifère de Tlacolula, situé dans l'État d'Oaxaca, au Mexique. Se reporter à la note 8 a).

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**10. Transactions entre parties liées (suite)****b) Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants incluent toutes les personnes nommées aux postes, ou occupant les fonctions, de vice-président, de directeur financier, de chef de la direction ou d'administrateur non dirigeant de la Société. La rémunération payée et à payer aux principaux dirigeants pour leurs services se présente comme suit :

	<b>Exercices clos les 31 décembre</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	<b>3 947 \$</b>	4 828 \$
Jetons de présence	<b>373</b>	390
Honoraires de consultation	<b>141</b>	163
Paiements fondés sur des actions	<b>1 381</b>	6 178
	<b>5 842 \$</b>	11 559 \$

Les honoraires de consultation comprenaient des honoraires versés à deux administrateurs non dirigeants en 2015 et en 2014.

**c) Soldes de clôture liés aux achats de biens et de services**

<b>Montants à payer à une partie liée</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>
Montant dû à une société partageant un administrateur avec la Société <sup>3</sup>	<b>8 \$</b>	9 \$

3. Montant dû à Gold Group Management Inc. (« Gold Group »), qui partage un administrateur avec la Société.

**11. Emprunt bancaire**

	<b>Valeur nominale</b>	<b>Échéance</b>	<b>31 décembre 2015</b>	<b>31 décembre 2014</b>
Emprunt bancaire	<b>40 000 \$</b>	1 <sup>er</sup> avril 2019	<b>40 000 \$</b>	– \$
Coûts de transaction non amortis			<b>(514)</b>	–
			<b>39 486 \$</b>	– \$
Non courant			<b>39 486 \$</b>	– \$

Le 25 mars 2015, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et retraitée avec La Banque de Nouvelle-Écosse donnant droit à un financement garanti de premier rang de 60 M\$ (la « facilité de crédit ») qui comprend une facilité de crédit à terme de 40 M\$ d'une durée de quatre ans et une facilité de crédit renouvelable de 20 M\$ pour une période de deux ans. La facilité de crédit est garantie par un privilège de premier rang sur Bateas, Cuzcatlan, Continuum et Barbados et leurs actifs, et le taux d'intérêt et les commissions connexes sont conformes aux taux en vigueur sur le marché. Dans le cas où le montant prélevé sur la facilité de crédit est inférieur à 10 M\$, une commission d'engagement de 1,0 % par année est versée trimestriellement sur la tranche non utilisée de la facilité de crédit.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### **NOTES ANNEXES**

#### **POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

### **11. Emprunt bancaire (suite)**

Au 1<sup>er</sup> avril 2015, la totalité de la facilité de crédit à terme de 40 M\$ avait été prélevée. L'intérêt sur la facilité de crédit à terme est calculé en fonction du taux LIBOR sur un, deux, trois ou six mois, majoré d'une marge progressive fondée sur le levier financier de la Société, et les intérêts sont payables à la fin du mois. La facilité de crédit est assortie d'une échéance de quatre ans, et elle est remboursable au moyen d'un paiement du ballon à sa date d'échéance du 1<sup>er</sup> avril 2019. Se reporter à la note 16.

Lorsque la facilité de crédit à terme de la Société demeure impayée, la Société est tenue de respecter les clauses restrictives financières suivantes :

- un ratio du total de la dette sur le BAIIA d'un maximum de 3:1 calculé sur quatre trimestres consécutifs et évalué à la fin de chaque trimestre de la Société;
- une valeur corporelle nette minimale d'un montant égal à la somme de a) 85 % de la valeur corporelle nette au 30 juin 2014, plus b) 50 % du bénéfice net positif trimestriel généré après le 30 juin 2014 et plus c) 50 % de la valeur des titres de participation émis par la Société après le 30 juin 2014.

Les coûts de transaction non amortis comprennent des frais juridiques et une commission d'engagement initiale liée à la convention de crédit modifiée et retraitée conclue avec La Banque de Nouvelle-Écosse le 25 mars 2015.

Le tableau suivant présente le calendrier des remboursements de capital sur l'emprunt bancaire à long terme pour chacun des quatre exercices se clôturant les 31 décembre :

2016	– \$
2017	–
2018	–
2019	<b>40 000</b>
	<b>40 000 \$</b>

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**12. Autres passifs**

Les autres passifs comprennent les éléments suivants :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Obligations au titre des contrats de location-financement a)	1 884 \$	– \$
Passifs à long terme b)	44	38
Unités d'actions différées (note 15 c)	2 279	3 762
Unités d'actions restreintes (note 15 d)	1 570	861
Unités d'actions liées au rendement (note 15 e)	1 194	–
	<b>6 971</b>	<b>4 661</b>
À déduire : tranche courante		
Obligations au titre des contrats de location-financement a)	772	–
Unités d'actions restreintes	1 117	–
Unités d'actions liées au rendement	462	–
À déduire : tranche courante des autres passifs	2 351	–
Autres passifs, non courants	<b>4 620 \$</b>	<b>4 661 \$</b>

**a) Obligations au titre des contrats de location-financement**

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
<b>Obligations au titre des contrats de location-financement</b>		
Au plus 1 an	809 \$	– \$
À déduire : charges financières futures sur les contrats de location-financement	(37)	–
	772	–
Plus de 1 an, mais moins de 5 ans	1 132 \$	– \$
À déduire : charges financières futures sur les contrats de location-financement	(20)	–
	1 112	–
Valeur actualisée des paiements en vertu de contrats de location-financement	<b>1 884 \$</b>	<b>– \$</b>

**b) Passifs à long terme**

La division mexicaine de la Société doit fournir une prime d'ancienneté à tous ses employés, comme l'exige la loi sur le travail du Mexique. Cette prime d'ancienneté, égale à 12 jours de salaire pour chaque année de service jusqu'à concurrence d'une limite salariale égale à deux fois le salaire minimum, est payable aux employés qui i) quittent volontairement leur emploi après 15 années de service; ii) quittent leur emploi pour un motif valable; iii) sont renvoyés par la Société pour ou sans un motif valable; iv) meurent alors qu'ils sont à l'emploi de la Société, auquel cas leurs bénéficiaires doivent recevoir la prime. En outre, les employés renvoyés sans motif valable peuvent également choisir d'être rétablis dans leurs fonctions antérieures au lieu de recevoir la prime d'ancienneté, pour autant qu'ils n'occupent pas un poste de col blanc.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**12. Autres passifs (suite)****b) Passifs à long terme (suite)**

Le tableau suivant résume les passifs à long terme de la Société au titre des primes d'ancienneté :

**Au 31 décembre 2015**

Taux d'actualisation	7,5 %
Augmentation générale des salaires – employés réguliers	5,0 %
Augmentation générale des salaires – employés syndiqués	4,5 %
Augmentation du salaire minimum	4,0 %
Taux d'inflation à long terme	4,0 %
<hr/>	
Total des primes d'ancienneté au 31 décembre 2013	27 \$
Charge au titre des primes d'ancienneté	18
Écart de change	(5)
Paiements en trésorerie	(2)
<hr/>	
Total des primes d'ancienneté au 31 décembre 2014	38 \$
Charge au titre des primes d'ancienneté	15
Écart de change	(6)
Paiements en trésorerie	(3)
<hr/>	
<b>Total des primes d'ancienneté au 31 décembre 2015</b>	<b>44 \$</b>

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**13. Provisions**

Le tableau suivant résume les provisions au titre du démantèlement et de la remise en état de la Société.

	Provisions au titre du démantèlement et de la remise en état		
	Mine Caylloma	Mine San Jose	Total
<b>Au 31 décembre 2015</b>			
Date de règlement prévue	2027	2030	
Valeur non actualisée des flux de trésorerie estimatifs	8 299 \$	5 573 \$	13 872 \$
Durée de vie estimative de la mine (en années)	7	8	
Taux d'actualisation	4,63 %	6,25 %	
Taux d'inflation	2,00 %	3,32 %	
Total des provisions au 31 décembre 2013	6 758 \$	3 976 \$	10 734 \$
Augmentation des provisions existantes	695	1 863	2 558
Désactualisation des provisions	398	345	743
Écart de change	(553)	(613)	(1 166)
Paiements en trésorerie	(111)	(60)	(171)
Total des provisions au 31 décembre 2014	7 187 \$	5 511 \$	12 698 \$
À déduire : tranche courante	(256)	(553)	(809)
Tranche non courante au 31 décembre 2014	6 931 \$	4 958 \$	11 889 \$
Total des provisions au 31 décembre 2014	7 187 \$	5 511 \$	12 698 \$
Augmentation des provisions existantes	1 165	471	1 636
Désactualisation des provisions	344	(34)	310
Écart de change	(1 061)	(806)	(1 867)
Paiements en trésorerie	(127)	(145)	(272)
<b>Total des provisions au 31 décembre 2015</b>	<b>7 508 \$</b>	<b>4 997 \$</b>	<b>12 505 \$</b>
<b>À déduire : tranche courante</b>	<b>(335)</b>	<b>(118)</b>	<b>(453)</b>
<b>Tranche non courante au 31 décembre 2015</b>	<b>7 173 \$</b>	<b>4 879 \$</b>	<b>12 052 \$</b>

Compte tenu des incertitudes entourant la remise en état de l'environnement, le coût définitif des activités de remise en état pourrait différer de manière importante des montants estimés comptabilisés. L'estimation par la Société du passif lié au démantèlement et à la remise en état à l'égard des mines Caylloma et San Jose pourrait varier en fonction des modifications apportées aux lois et règlements et à mesure que de nouvelles informations portant sur les activités de la Société deviennent disponibles.

Les changements futurs, s'il y en a, apportés au passif estimé en raison de la modification des exigences, des lois, de la réglementation, des hypothèses opérationnelles ainsi que de l'échéancier et du montant estimés des obligations, peuvent être importants et seraient comptabilisés de manière prospective à titre de changement d'estimation comptable. Un tel changement se traduirait par une augmentation ou une diminution du passif et par une augmentation ou une diminution correspondante du solde des propriétés minières et des autres immobilisations corporelles. Les ajustements aux valeurs comptables des propriétés minières et des autres immobilisations corporelles connexes peuvent entraîner un changement à la dotation aux amortissements pour épuisement future.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**14. Impôt sur le résultat**

- a) La charge d'impôt sur le résultat diffère du montant qui résulterait de l'application du taux d'imposition prévu par la loi au Canada de 26 % (26 % en 2014) au bénéfice avant impôt. Le tableau qui suit présente les raisons qui expliquent ces différences.

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
(Perte) bénéfice avant impôt	(3 216) \$	32 879 \$
Taux d'imposition prévu par la loi	26,00 %	26,00 %
Impôt sur le résultat attendu	(836) \$	8 549 \$
Éléments non déductibles à des fins fiscales	774	1 665
Écart entre les taux d'imposition canadiens et étrangers	(354)	2 046
Autres	801	128
Incidence de la variation des taux d'imposition	860	(41)
Ajustement au titre de l'inflation	(613)	-
Incidence du change	(402)	-
Incidence du change sur les actifs et les passifs d'impôt	8 151	790
Impôts d'exercices antérieurs ayant fait l'objet de provisions insuffisantes (excédentaires)	(2 009)	-
Pertes fiscales inutilisées et déductions fiscales non comptabilisées	(812)	2 425
Impôt au titre des redevances minimal	1 831	1 715
Total de la charge d'impôt sur le résultat	7 391 \$	17 277 \$
Taux d'imposition effectif	(229,82) %	52,55 %
Total de la charge d'impôt sur le résultat, constituée des éléments suivants :		
Impôt exigible	11 606 \$	13 510 \$
Impôt différé	(4 215)	3 767
	7 391 \$	17 277 \$

Le taux d'imposition des sociétés du gouvernement fédéral canadien et le taux d'imposition provincial de la Colombie-Britannique sont demeurés inchangés à 15 % et à 11 %, respectivement, pour 2015 et 2014, donnant lieu à un taux d'imposition prévu par la loi de 26 % pour 2015 et 2014.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, une modification du taux d'imposition est entrée en vigueur au Pérou, venant réduire le taux d'imposition des sociétés. La Société a signé avec le gouvernement péruvien un accord de stabilité juridique valide jusqu'en 2017. Cette réduction du taux d'imposition aura une incidence sur une différence temporaire qui sera résorbée après 2017, et elle a par conséquent entraîné la comptabilisation d'une charge d'impôt différé de 860 \$ en 2015 (une économie de 34 \$ en 2014) en raison d'une perte de valeur, tandis que l'économie d'impôt différé de 2014 est attribuable à la comptabilisation du passif d'impôt différé aux taux moins élevés au Pérou. La Société sera assujettie à un impôt sur le résultat péruvien de 27 % en 2018 et de 26 % par la suite.

En décembre 2013, le président du Mexique a signé un projet de loi prévoyant d'importantes mesures de réforme fiscale, lequel est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ces réformes fiscales comprenaient une redevance minière spéciale déductible d'impôt de 7,5 % sur le BAIIA ainsi qu'une redevance minière extraordinaire de 0,5 % sur les produits tirés des métaux précieux. Le taux d'imposition des sociétés au Mexique est demeuré inchangé à 30 % en 2015 et en 2014.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**14. Impôt sur le résultat (suite)****a) (suite)**

La redevance minière spéciale est une taxe annuelle dont le premier paiement de 9 745 \$ était exigible et a été payé en mars 2015 relativement aux activités de 2014. Le solde en vertu de la redevance minière spéciale pour 2015 s'établissait à 3 105 \$ (5 870 \$ au 31 décembre 2014) et s'est traduit par la comptabilisation d'une charge d'impôt différé de 1 486 \$ (1 807 \$ en 2014), venant ainsi contrebalancer la charge d'impôt exigible de 1 934 \$ (3 522 \$ en 2014) au titre de la redevance minière spéciale. Le passif d'impôt différé sera réduit à néant à titre de réduction de la charge d'impôt sur la durée de vie de la mine à mesure que la mine et ses actifs connexes feront l'objet d'un épuisement ou d'un amortissement.

L'actif d'impôt exigible s'établit à 780 \$ (680 \$ au 31 décembre 2014), sur lequel une tranche de 622 \$ est liée à l'impôt exigible (500 \$ au 31 décembre 2014) et une tranche de 158 \$ (180 \$ au 31 décembre 2014) est liée à l'impôt minier au Pérou.

Le passif d'impôt exigible s'établit à 3 605 \$ (9 745 \$ au 31 décembre 2014), sur lequel une tranche de 500 \$ est liée à l'impôt exigible (6 223 \$ au 31 décembre 2014) et une tranche de 3 105 \$ (3 522 \$ au 31 décembre 2014) est liée à la redevance minière spéciale au Mexique.

**b) Le tableau suivant présente les éléments donnant lieu à une partie importante des actifs ou des passifs d'impôt différé aux 31 décembre 2015 et 2014.**

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
Actifs d'impôt différé :		
Provisions et autres éléments	<b>1 546 \$</b>	3 889 \$
Impôt minier différé	<b>2 877</b>	–
Autres	<b>2 154</b>	2 515
Actifs d'impôt différé nets	<b>6 577 \$</b>	6 404 \$
Passifs d'impôt différé :		
Propriétés minières – Pérou	<b>(5 255) \$</b>	(11 280) \$
Propriétés minières – Mexique	<b>(12 745)</b>	(10 302)
Redevance minière spéciale	<b>(7 211)</b>	(5 870)
Matériel	<b>(5 643)</b>	(7 541)
Autres	<b>(408)</b>	(311)
Total des passifs d'impôt différé	<b>(31 262) \$</b>	(35 304) \$
Passifs d'impôt différé nets	<b>(24 685) \$</b>	(28 900) \$
Classement		
Actifs non courants	<b>492 \$</b>	126 \$
Passifs non courants	<b>(25 177)</b>	(29 026)
Passifs d'impôt différé nets	<b>(24 685) \$</b>	(28 900) \$

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**14. Impôt sur le résultat (suite)**

- c) La Société comptabilise des avantages fiscaux relativement à des pertes ou à d'autres montants déductibles générés dans des pays au sein desquels les critères de probabilité aux fins de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé sont remplis. Les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé comprennent les montants suivants :

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
Pertes autres qu'en capital	<b>43 916 \$</b>	46 166 \$
Provisions et autres	<b>5 042</b>	6 009
Frais d'émission d'actions	<b>868</b>	639
Propriétés minières et autres immobilisations corporelles liées aux mines	<b>1 450</b>	1 704
Passif dérivé	<b>351</b>	-
Pertes en capital	<b>839</b>	1 004
<b>Différences temporaires admissibles non comptabilisées</b>	<b>52 466 \$</b>	55 522 \$

La Société a des intérêts intersociétés non distribués de 22 553 \$ (22 775 \$ en 2014) associés à ses activités au Mexique, lesquels sont assujettis à une retenue d'impôt de 10 %, ainsi que des bénéfices non distribués de 45 687 \$ (67 173 \$ en 2014) au Pérou et de 58 248 \$ (41 101 \$ en 2014) au Mexique, lesquels sont assujettis à des retenues d'impôt respectives de 10 % et de 5 %. Aucune retenue d'impôt n'a été comptabilisée relativement aux intérêts intersociétés non distribués et aux bénéfices non distribués, puisque ces montants sont réinvestis en permanence dans les filiales étrangères de la Société.

Les pertes fiscales de la Société viennent à expiration aux dates suivantes :

	Date d'expiration	
Les pertes autres qu'en capital viennent à expiration comme suit :		
Canada	43 281 \$	2025–2035
Mexique	450	2021–2025
Barbade	185	2022–2024
	<b>43 916 \$</b>	

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### **NOTES ANNEXES**

**POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **15. Capital social**

### **a) Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale**

Aux termes de l'accord de regroupement (l'« accord de regroupement ») daté du 29 octobre 2008 intervenu entre la Société et Continuum Resources Ltd. (« Continuum »), la Société a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Continuum conformément à un plan d'arrangement en vertu de l'article 288 de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique) (l'« arrangement »). L'accord de regroupement prévoit que tout certificat représentant auparavant des actions ordinaires de Continuum qui ne serait pas dûment cédé au plus tard à la sixième date anniversaire de l'entrée en vigueur de l'accord de regroupement cessera de représenter une revendication contre la Société ou Continuum, ou une participation de quelque nature que ce soit dans ces dernières par un ancien porteur de titres, et qu'à cette date anniversaire, toutes les actions ordinaires du capital de la Société auxquelles avaient droit les anciens porteurs de tels certificats (les « actions cédées ») seront considérées comme cédées à la Société. Le 18 juin 2015, la Société a annulé et remis dans le capital autorisé 38 035 actions ordinaires de la Société enregistrées au nom de Computershare en fiducie pour les porteurs de titres de Continuum aux termes d'une convention de dépôt intervenue entre la Société et Services aux investisseurs Computershare datée du 22 février 2009.

### **b) Options sur actions**

Le régime d'options sur actions de la Société (le « régime ») daté du 11 avril 2011 a été approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui a eu lieu le 26 mai 2011. Le 21 avril 2015, le conseil d'administration a approuvé des modifications au régime qui n'exigent pas l'approbation des actionnaires. Le régime prévoit que depuis le 9 mai 2011, le nombre d'actions ordinaires de la Société pouvant être émises aux termes du régime ou de toute autre entente de rémunération fondée sur des actions déjà en place ou proposée de la Société ne peut excéder 12 200 000 actions, ce qui correspondait à 9,92 % de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 11 avril 2011. Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime s'établissait à 2 817 098.

Les modèles d'établissement du prix des options exigent le recours à des hypothèses hautement subjectives, y compris des hypothèses relatives à la volatilité du prix de l'action, au taux d'intérêt sans risque et à la durée de vie prévue des options. La variation de ces hypothèses peut avoir une incidence significative sur l'estimation de la juste valeur. Le tableau qui suit résume les transactions liées aux options sur actions.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**15. Capital social (suite)****b) Options sur actions (suite)**

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Actions (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
En cours du début de la période	2 944	3,25	6 437	3,42 \$
Attribuées	902	4,79	828	4,30
Exercées	(741)	3,40	(2 564)	3,68
Ayant fait l'objet d'une renonciation	–	–	(70)	5,26
Expirées	–	–	(1 687)	4,55
En cours à la fin de la période	3 105	3,66 \$	2 944	3,25 \$
Dont les droits sont acquis et pouvant être exercées à la fin de la période	1 874	3,01 \$	1 776	2,80 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 901 969 options sur actions assorties d'une durée de cinq ans et d'un prix d'exercice de 4,79 \$ CA, dont les droits sont acquis à raison de 50 % un an après la date d'attribution et de 100 % deux ans après la date d'attribution, ont été attribuées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, 740 860 options sur actions assorties de prix d'exercice allant de 0,85 \$ CA à 4,03 \$ CA par action ont été exercées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la date d'expiration de 75 000 options sur actions assorties d'un prix d'exercice de 4,03 \$ CA a été reportée du 29 mai 2015 au 12 juin 2015.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a comptabilisé une charge au titre des paiements fondés sur des actions de 1 239 \$ (2 108 \$ en 2014) relativement aux options attribuées et dont les droits sont acquis.

Les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des options sur actions attribuées au cours des exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 sont les suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Taux d'intérêt sans risque	0,45 %	1,19 %
Volatilité prévue du prix de l'action	61,22 %	59,29 %
Durée prévue en années	3	3
Taux de dividende prévu	0 %	0 %
Taux d'extinction prévu	5,25 %	4,15 %

L'hypothèse relative à la volatilité prévue repose sur la volatilité historique du cours de l'action ordinaire de la Société en dollars canadiens à la Bourse de Toronto. La juste valeur moyenne pondérée par option sur actions était de 4,86 \$ CA (4,30 \$ CA en 2014).

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**15. Capital social (suite)****b) Options sur actions (suite)**

Le tableau qui suit résume l'information liée aux options sur actions en cours et pouvant être exercées au 31 décembre 2015.

Prix d'exercice en \$ CA	Nombre d'options sur actions en cours (en milliers)	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions en cours (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions en cours (en \$ CA)	Options sur actions pouvant être exercées (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions pouvant être exercées (en \$ CA)
De 0,85 \$ à 0,99 \$	262	2,8	0,85 \$	262	0,85 \$
De 1,00 \$ à 1,99 \$	114	0,5	1,57	114	1,57
De 2,00 \$ à 2,99 \$	250	1,0	2,22	250	2,22
De 3,00 \$ à 3,99 \$	869	0,4	3,38	869	3,38
De 4,00 \$ à 4,99 \$	1 561	3,0	4,58	330	4,30
De 6,00 \$ à 6,67 \$	49	1,1	6,67	49	6,67
De 0,85 \$ à 6,67 \$	3 105	2,0	3,66 \$	1 874	3,01 \$

Au 31 décembre 2015, la durée de vie restante moyenne pondérée des options sur actions dont les droits sont acquis était de 1,0 an (1,5 an au 31 décembre 2014).

**c) UAD**

En 2010, la Société a mis en place un régime d'UAD qui prévoit l'attribution, de temps à autre, de jusqu'à 1 % du nombre d'actions en circulation aux administrateurs admissibles. Les droits sur toutes les unités d'actions différées attribuées en vertu du régime sont pleinement acquis au moment où elles sont créditées au compte d'un administrateur admissible.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué à des administrateurs non dirigeants 187 890 (244 188 en 2014) UAD dont la valeur de marché était de 900 \$ CA (1 050 \$ CA en 2014) à la date des attributions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a payé un montant de néant (514 \$ en 2014) sur néant UAD (127 063 en 2014) à un ancien administrateur de la Société.

Au 31 décembre 2015, 1 016 419 UAD (828 529 en 2014) étaient en cours, et avaient leur juste valeur de 2 279 \$ (3 762 \$ en 2014). Se reporter à la note 12.

**d) UAR**

Le régime d'unités d'actions de la Société couvre toutes les UAR et les UALR attribuées par la Société depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015. Toutes les UAR attribuées avant le 1<sup>er</sup> mars 2015 sont assujetties au régime d'unités d'actions restreintes daté du 12 novembre 2010.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

#### POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **15. Capital social (suite)**

### **d) UAR (suite)**

Les UAR confèrent aux employés ou aux dirigeants le droit de recevoir des paiements en trésorerie, dont les droits sont acquis sur une période maximale de trois ans après la date d'attribution, et qui sont payables en versements échelonnés sur cette période. Le montant des paiements liés aux UAR sera équivalent à la juste valeur de marché des actions ordinaires de la Société durant les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle les droits sont acquis, multipliée par le nombre d'UAR détenues.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 385 740 UAR (424 425 en 2014) dont la valeur de marché était de 1 848 \$ CA (1 825 \$ CA en 2014) à la date d'attribution, à un administrateur et haut dirigeant (151 651), à des dirigeants (205 185) et à des employés (28 904), dont les droits deviennent acquis et qui sont payables à raison de 20 % un an après la date d'attribution, de 30 % deux ans après la date de l'attribution et de 50 % trois ans après la date d'attribution.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a annulé néant UAR (52 528 en 2014) et payé un montant de néant (601 \$ en 2014) relativement à néant UAR (137 305 en 2014) à d'anciens dirigeants de la Société et 739 \$ (435 \$ en 2014) relativement à 192 519 UAR (111 286 en 2014) à un administrateur et haut dirigeant, à des dirigeants, à des employés et à un ancien employé.

Au 31 décembre 2015, 1 015 846 UAR (822 625 UAR en 2014) étaient en cours et avaient une juste valeur de 1 570 \$ (2 247 \$ en 2014). Se reporter aux notes 9 et 12.

### **e) UALR**

Les UALR réglées en trésorerie sont des attributions liées au rendement qui récompensent l'atteinte de mesures de rendement spécifiées à des dates établies, et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Toute UALR à l'égard de laquelle les mesures de rendement n'ont pas été atteintes sera automatiquement frappée d'extinction et annulée. Les droits des UALR à l'égard desquelles les mesures de rendement ont été atteintes seront acquis et le paiement connexe correspondra à un montant équivalent à la juste valeur de marché des actions ordinaires de la Société durant les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle les droits sont acquis, multipliée par le nombre d'UALR détenues.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a attribué 1 236 620 UALR (néant en 2014) d'une valeur de marché de 5 923 \$ CA (néant en 2014), à la date d'attribution, à un administrateur et haut dirigeant (758 255) et à des dirigeants (478 365), dont les droits deviennent acquis et qui sont payables à raison de 20 % un an après la date d'attribution, de 30 % deux ans après la date d'attribution et de 50 % trois ans après la date d'attribution dans la mesure où certaines mesures de rendement sont atteintes. Pour les UALR dont les droits sont acquis dans le cadre de cette attribution, le montant maximal du paiement équivaldra à deux fois le prix d'attribution.

Au total, 1 236 620 UALR (néant en 2014) étaient en cours et avaient une juste valeur de 1 194 \$ (néant en 2014) au 31 décembre 2015.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**15. Capital social (suite)****f) Bénéfice par action****i) De base**

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice de base par action.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
(Perte) bénéfice disponible pour les détenteurs de titres de participation	(10 608) \$	15 602 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	129 001	126 787
(Perte) bénéfice par action – de base	(0,08) \$	0,12 \$

**ii) Dilué**

Le bénéfice par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour présumer de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives. Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice par action dilué.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
(Perte) bénéfice disponible pour les détenteurs de titres de participation	(10 608) \$	15 602 \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	129 001	126 787
Actions additionnelles découlant des options sur actions	–	1 356
Nombre moyen pondéré dilué d'actions (en milliers)	129 001	128 143
(Perte) bénéfice par action – dilué(e)	(0,08) \$	0,12 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le calcul exclut 1 417 685 options antidilutives (49 084 en 2014) dont les prix d'exercice vont de 4,79 \$ CA à 6,67 \$ CA (6,67 \$ CA en 2014).

**16. Renseignements sur le capital**

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société visent à offrir un rendement aux actionnaires au moyen de la maximisation de la croissance rentable des activités et à maintenir une certaine souplesse financière à l'égard des risques sous-jacents liés à l'exploitation et aux prix des métaux, tout en préservant la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Le capital de la Société se compose de titres de participation et d'une facilité de crédit disponible, déduction faite de la trésorerie. Le conseil d'administration n'a pas imposé de critère de rendement quantitatif sur le capital à la direction. La Société gère la structure du capital et l'ajuste selon les fluctuations de la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### **NOTES ANNEXES**

#### **POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

### **16. Renseignements sur le capital (suite)**

La direction de la Société est d'avis que les sources de financement de la Société au 31 décembre 2015 étaient suffisantes pour répondre à ses besoins actuels et au moins pour les 12 prochains mois.

En vertu de sa facilité de crédit, la Société doit maintenir en tout temps une valeur corporelle nette sur une base consolidée d'un montant égal à la somme de a) 85 % de la valeur corporelle nette au 30 juin 2014, plus b) 50 % du bénéfice net positif trimestriel généré après le 30 juin 2014 et plus c) 50 % de la valeur des titres de participation émis par la Société après le 30 juin 2014. La valeur corporelle nette correspond aux capitaux propres moins tout montant qui serait inclus dans un état consolidé de la situation financière de la Société à titre de montant que doit la Société, ou d'actif incorporel. Les actifs incorporels comprennent, mais sans s'y limiter, le goodwill, les droits d'auteur, les brevets et les marques de commerce, les franchises, les licences de droits de propriété intellectuelle, les frais de recherche et de développement mais, pour plus de certitude, excluent les débiteurs, les montants payés d'avance, les actifs d'impôt futur et les frais de développement différés. Au 31 décembre 2015, la Société se conformait aux clauses restrictives de sa facilité de crédit.

La stratégie globale de la Société en matière de gestion du risque lié au capital est demeurée inchangée au cours de l'exercice.

### **17. Gestion du risque financier**

La Société est exposée à certains risques financiers, y compris le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Il incombe entièrement au conseil d'administration de mettre sur pied et de superviser le cadre de gestion des risques de la Société, et d'examiner les politiques de la Société de manière continue.

#### **a) Évaluation de la juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal (ou le marché le plus avantageux) à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché (une valeur de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. La hiérarchie de la juste valeur établit trois niveaux de classement des données utilisées dans l'application des techniques d'évaluation de la juste valeur. Les données du niveau 1 sont les prix (non ajustés) des actifs et des passifs identiques sur les marchés actifs. Les données du niveau 2 sont les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, les prix cotés pour des actifs ou des passifs semblables sur des marchés actifs, les données (autres que les prix cotés) observables pour l'actif ou le passif concerné (par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement) ou les données tirées principalement de l'information sur le marché observables ou confirmées par cette dernière, ou par d'autres moyens. Les données du niveau 3 ne sont pas observables, n'étant que peu ou pas appuyées par l'activité du marché. La hiérarchie des justes valeurs accorde le plus d'importance aux données du niveau 1 et le moins d'importance aux données du niveau 3.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucun montant n'a été transféré entre les niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**17. Gestion du risque financier (suite)****a) Évaluation de la juste valeur des instruments financiers (suite)****i) Actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente****Évaluations à la juste valeur**

	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques	Données importantes et autres données observables	Données importantes non observables	Juste valeur globale
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	72 218 \$	– \$	– \$	72 218 \$
Placements à court terme	36 031	–	–	36 031
Créances clients liées aux ventes de concentré <sup>1</sup>	–	5 172	–	5 172
Passifs dérivés <sup>2</sup>	–	(351)	–	(351)
	<b>108 249 \$</b>	<b>4 821 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>113 070 \$</b>

1. Les créances clients liées aux ventes de concentré comprennent des prix établis de façon provisoire, des ajustements de prix finaux et des ajustements visant à tenir compte des teneurs définitives. La juste valeur des créances liées aux ventes de concentré évaluée selon les prix établis de façon provisoire reflète les prix des marchandises observables sur le marché et ces données sont classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

1. Les créances clients de la Société sont liées au montant provisoire des ventes de concentré et sont évaluées selon les prix du marché fondés sur l'indice des contrats à terme de gré à gré de la London Metal Exchange (« LME ») pour le zinc et le plomb, sur le prix moyen fixé en avant-midi et en après-midi de la London Bullion Market Association (« prix fixé en avant-midi à la London » et « prix fixé en après-midi à la London ») pour l'or et l'argent et sur le prix fixé en après-midi de la London Bullion Market Association (« prix fixé en après-midi à la London ») pour l'or et l'argent.

2. Les passifs dérivés comprennent des swaps de taux d'intérêt. La juste valeur des passifs dérivés reflète le taux LIBOR observable et ces données sont classées dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques	Données importantes et autres données observables	Données importantes non observables	Juste valeur globale
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 867 \$	– \$	– \$	42 867 \$
Placements à court terme	34 391	–	–	34 391
Créances clients liées aux ventes de concentré <sup>1</sup>	–	16 573	–	16 573
	<b>77 258 \$</b>	<b>16 573 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>93 831 \$</b>

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**17. Gestion du risque financier (suite)****a) Évaluation de la juste valeur des instruments financiers (suite)****ii) Juste valeur des actifs et des passifs financiers**

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
<b>Actifs financiers</b>				
Créances clients liées aux ventes de concentré <sup>2</sup>	5 172 \$	5 172 \$	16 573 \$	16 573 \$
Avances et autres débiteurs <sup>3</sup>	1 350	1 350	2 226	2 226
	<b>6 522 \$</b>	<b>6 522 \$</b>	<b>18 799 \$</b>	<b>18 799 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés <sup>1</sup>	351 \$	351 \$	– \$	– \$
Autres passifs <sup>3</sup>	1 928	1 985	38	38
	<b>2 279 \$</b>	<b>2 336 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>38 \$</b>

1. Les passifs dérivés comprennent des swaps de taux d'intérêt. La juste valeur des passifs dérivés reflète le taux LIBOR observable et ces données sont classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

2. Les créances clients liées aux ventes de concentré comprennent des prix établis de façon provisoire, des ajustements de prix finaux et des ajustements visant à tenir compte des teneurs définitives. La juste valeur des créances liées aux ventes de concentré évaluée selon les prix établis de façon provisoire reflète les prix des marchandises observables sur le marché et ces données sont classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

3. Les avances et autres débiteurs et les autres passifs sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des autres actifs et des autres passifs est principalement déterminée en fonction des prix cotés sur le marché, et les soldes comprennent les tranches courantes des autres actifs et des autres passifs, respectivement.

**b) Risque de change**

La Société est exposée au risque financier lié à la fluctuation des taux de change. La Société exerce ses activités au Canada, au Pérou et au Mexique et engage une partie de ses charges en dollars canadiens, en nouveaux soles péruviens et en pesos mexicains. Une variation importante des taux de change entre le dollar américain et d'autres monnaies pourrait avoir une incidence importante sur les résultats, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société. La Société n'a pas couvert son exposition liée à la fluctuation des taux de change.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**17. Gestion du risque financier (suite)****b) Risque de change (suite)**

Au 31 décembre 2015, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des actifs et des passifs suivants libellés en dollars canadiens, en nouveaux soles péruviens et en pesos mexicains (tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, de nouveaux soles péruviens et de pesos mexicains).

	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Dollars canadiens	Nouveaux soles	Pesos mexicains	Dollars canadiens	Nouveaux soles	Pesos mexicains
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 023 \$	983 S/.	46 405	2 695 \$	8 633 S/.	56 739
Placements à court terme	–	–	–	7 696	–	–
Débiteurs et autres actifs	83	4 035	6 805	897	3 742	15 692
Actif d'impôt exigible	–	2 663	–	–	448	–
Dépôts sur les actifs à long terme et coûts d'emprunt à long terme	–	–	31 899	71	–	19 096
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(2 921)	(10 931)	(163 699)	(2 231)	(12 387)	(117 848)
Provisions, tranche courante	–	(1 143)	(2 028)	–	(767)	(8 138)
Passif d'impôt exigible	–	(15)	(61 960)	–	(37)	(143 426)
Autres passifs	(4 805)	–	(754)	(5 376)	–	(563)
Provisions	–	(24 475)	(83 978)	–	(20 710)	(73 001)
<b>Total</b>	<b>2 380 \$</b>	<b>(28 883) S/.</b>	<b>(227 310)</b>	<b>3 752 \$</b>	<b>(21 078) S/.</b>	<b>(251 449)</b>
<b>Total, équivalent en \$ US</b>	<b>1 716 \$</b>	<b>(8 463) \$</b>	<b>(13 211) \$</b>	<b>3 226 \$</b>	<b>(7 052) \$</b>	<b>(17 084) \$</b>

Selon l'exposition nette au 31 décembre 2015 présentée plus haut, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une dépréciation ou une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport aux monnaies susmentionnées aurait l'incidence suivante : une hausse ou une baisse de néant (358 \$ en 2014) des autres éléments du résultat global et de 2 217 \$ (2 682 \$ en 2014) du bénéfice net avant impôt.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-dessus doit être utilisée avec prudence, car les résultats sont théoriques et fondés sur les meilleures hypothèses de la direction, lesquelles ont été formulées d'après des données significatives et utilisables. Par conséquent, ces résultats ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur. En outre, pour réaliser cette analyse, la Société a formulé des hypothèses fondées sur la structure des variables et la relation entre elles à la date de clôture, lesquelles peuvent différer en raison des fluctuations qui auront lieu tout au long des exercices futurs, toutes les autres variables demeurant constantes. Les variations réelles d'une variable peuvent contribuer aux variations d'une autre variable, ce qui pourrait accentuer ou compenser l'incidence de chaque hypothèse sur les résultats.

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

## **17. Gestion du risque financier (suite)**

### **c) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une perte imprévue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus auprès d'importantes institutions financières canadiennes, internationales et nationales de pays étrangers. Ces placements viennent à échéance à différentes dates dans moins de un an. Toutes les créances clients liées aux ventes de concentré de la Société sont détenues auprès d'importants commerçants de métaux internationaux.

L'exposition maximale au risque de crédit de la Société au 31 décembre 2015 s'établit comme suit :

	<b>31 décembre 2015</b>	31 décembre 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>72 218 \$</b>	42 867 \$
Placements à court terme	<b>36 031</b>	34 391
Débiteurs et autres actifs	<b>7 068</b>	19 905
Actif d'impôt exigible	<b>780</b>	680
	<b>116 097 \$</b>	97 843 \$

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers représente le risque de crédit maximal de la Société. La Société ne considère pas qu'elle est exposée à un risque de crédit important et, dans l'ensemble, le risque de crédit de la Société n'a pas diminué de façon importante par rapport à l'exercice précédent.

### **d) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à une surveillance continue des flux de trésorerie prévus et réels. La Société dispose d'un processus de planification et d'établissement de budget pour l'aider à déterminer les fonds nécessaires au respect des exigences opérationnelles normales de la Société de façon continue et de ses projets de mise en valeur. La Société tente de maintenir des liquidités suffisantes pour satisfaire ses exigences d'affaires à court terme, en tenant compte de ses flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation, de la trésorerie et des placements à court terme qu'elle détient, et de ses passifs engagés.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**17. Gestion du risque financier (suite)****d) Risque de liquidité (suite)**

La Société prévoit les échéances suivantes à l'égard de ses passifs financiers (y compris les intérêts), de ses contrats de location-financement et de ses autres engagements contractuels :

	<b>Paiements prévus par période au 31 décembre 2015</b>				
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	28 970 \$	– \$	– \$	– \$	28 970 \$
Emprunt bancaire	–	–	40 000	–	40 000
Passifs dérivés	351	–	–	–	351
Passif d'impôt exigible	3 605	–	–	–	3 605
Autres passifs	809	4 640	–	–	5 449
Contrats de location simple	539	585	–	–	1 124
Provisions	447	1 134	1 239	11 052	13 872
	<b>34 721 \$</b>	<b>6 359 \$</b>	<b>41 239 \$</b>	<b>11 052 \$</b>	<b>93 371 \$</b>

Les contrats de location simple comprennent les contrats de location visant les locaux pour bureaux, les ordinateurs et les autres éléments de matériel utilisés dans le cadre normal des activités. Se reporter à la note 24 c).

Le 25 mars 2015, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et retraitée avec La Banque de Nouvelle-Écosse donnant droit à un financement garanti de premier rang de 60 M\$ (la « facilité de crédit ») qui comprend une facilité de crédit à terme de 40 M\$ d'une durée de quatre ans et une facilité de crédit renouvelable de 20 M\$ pour une période de deux ans. La facilité de crédit est garantie par un privilège de premier rang sur Bateas, Cuzcatlan, Continuum et Barbados et leurs actifs, et le taux d'intérêt et les commissions connexes sont conformes aux taux en vigueur sur le marché. Dans le cas où le montant prélevé sur la facilité de crédit est inférieur à 10 M\$, une commission d'engagement de 1,0 % par année est versée trimestriellement sur la tranche non utilisée de la facilité de crédit.

Le 1<sup>er</sup> avril 2015, un montant de 40 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit à terme. Se reporter à la note 5 et à la note 11.

**e) Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt. Le risque que la Société réalise une perte en raison d'une baisse de la juste valeur est limité, car les soldes sont généralement détenus auprès de grandes institutions financières, dans des comptes de dépôts à vue.

Une fluctuation de 10 % des taux d'intérêt se traduirait par une variation de 1 \$ du bénéfice, sur une base annualisée.

Le 25 mars 2015, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 40 M\$, en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2015 à titre de couverture des flux de trésorerie pour la facilité de crédit (se reporter à la note 11 et à la note 17 d).

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### **NOTES ANNEXES**

#### **POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **17. Gestion du risque financier (suite)**

### **f) Risque lié au prix des métaux**

La Société est exposée au risque lié au prix des métaux relativement à l'argent, à l'or, au zinc et au plomb vendu par l'entremise de ses produits de concentré de minéraux. Conformément à ses politiques, la Société ne couvre pas sa production d'argent.

Une variation de 10 % des prix du zinc, du plomb, de l'argent et de l'or se traduirait par une variation du bénéfice net de 1 738 \$, de 1 168 \$, de 6 425 \$ et de 2 392 \$, respectivement, sur une base annualisée.

La Société conclut aussi des contrats provisoires pour la vente de concentrés de zinc, de plomb argentifère et d'argent-or produits par les mines San Jose et Caylloma. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'incidence des ajustements de prix correspondait à une charge de 2 329 \$ (charge de 539 \$ en 2014).

## **18. Information sectorielle**

Toutes les activités de la Société sont menées dans le secteur minier, et ce, dans trois pays. En raison de la diversité géographique et politique, les activités minières de la Société sont décentralisées. Ainsi, la direction est responsable de l'atteinte de résultats d'exploitation établis dans le cadre de politiques et de normes mondiales. Les bureaux nationaux fournissent le soutien dont les mines ont besoin pour régler les problèmes locaux et nationaux, notamment sur le plan des finances, des ressources humaines et de la prospection.

Les produits consistent en de l'argent, de l'or, du plomb, du zinc et du cuivre extraits de mines situées au Pérou et au Mexique, lesquelles sont exploitées par Bateas et Cuzcatlan, respectivement. Les secteurs ont été regroupés lorsque les activités de certaines régions se rapportent aux mêmes produits, processus de production, types de client et conjoncture économique.

Les secteurs opérationnels de la Société sont établis en fonction des rapports revus par la haute direction et utilisés pour prendre des décisions stratégiques. Le chef de la direction examine l'entreprise d'un point de vue géographique en prenant en considération le rendement des unités d'exploitation de la Société. L'information sectorielle se rapportant aux secteurs à présenter pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 se détaille comme suit :

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**18. Information sectorielle (suite)**

Secteurs à présenter	Siège social	Bateas	Cuzcatlan	Total
<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>				
Ventes à des clients externes	– \$	53 803 \$	100 926 \$	154 729 \$
Concentré d'argent-or	– \$	– \$	100 926 \$	100 926 \$
Concentré de plomb argentifère	– \$	36 962 \$	– \$	36 962 \$
Concentré de zinc	– \$	16 841 \$	– \$	16 841 \$
Coût des ventes*	– \$	50 113 \$	60 968 \$	111 081 \$
Épuisement et amortissements**	643 \$	9 400 \$	15 696 \$	25 739 \$
Frais de vente, généraux et administratifs*	10 818 \$	2 561 \$	4 484 \$	17 863 \$
Coûts de prospection et d'évaluation	253 \$	– \$	67 \$	320 \$
Perte de change	216 \$	333 \$	1 015 \$	1 564 \$
Perte de valeur des propriétés minières	– \$	25 000 \$	– \$	25 000 \$
Autres charges d'exploitation	19 \$	572 \$	150 \$	741 \$
Produits d'intérêts	160 \$	138 \$	83 \$	381 \$
Charges d'intérêts	1 428 \$	364 \$	(34) \$	1 758 \$
(Perte) bénéfice avant impôt	(12 573) \$	(25 002) \$	34 358 \$	(3 217) \$
Impôt exigible	114 \$	1 690 \$	9 802 \$	11 606 \$
Impôt différé	(90) \$	(5 611) \$	1 486 \$	(4 215) \$
Impôt sur le résultat	24 \$	(3 921) \$	11 288 \$	7 391 \$
(Perte) bénéfice pour l'exercice	(12 597) \$	(21 081) \$	23 070 \$	(10 608) \$
Dépenses d'investissement***	29 \$	8 351 \$	48 750 \$	57 130 \$

Secteurs à présenter	Siège social	Bateas	Cuzcatlan	Total
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>				
Ventes à des clients externes	– \$	66 054 \$	107 952 \$	174 006 \$
Concentré d'argent-or	– \$	– \$	107 952 \$	107 952 \$
Concentré de plomb argentifère	– \$	47 978 \$	– \$	47 978 \$
Concentré de zinc	– \$	18 076 \$	– \$	18 076 \$
Coût des ventes*	– \$	51 131 \$	62 622 \$	113 753 \$
Épuisement et amortissements**	465 \$	7 521 \$	15 531 \$	23 517 \$
Frais de vente, généraux et administratifs*	17 536 \$	3 535 \$	4 355 \$	25 426 \$
(Profit) perte de change	(747) \$	368 \$	178 \$	(201) \$
Autres charges d'exploitation	1 021 \$	241 \$	16 \$	1 278 \$
Produits d'intérêts	93 \$	100 \$	88 \$	281 \$
Charges d'intérêts	404 \$	403 \$	345 \$	1 152 \$
(Perte) bénéfice avant impôt	(18 120) \$	10 475 \$	40 524 \$	32 879 \$
Impôt exigible	289 \$	3 300 \$	9 922 \$	13 511 \$
Impôt différé	26 \$	1 552 \$	2 188 \$	3 766 \$
Impôt sur le résultat	315 \$	4 852 \$	12 110 \$	17 277 \$
(Perte) bénéfice pour l'exercice	(18 435) \$	5 623 \$	28 414 \$	15 602 \$
Dépenses d'investissement***	87 \$	9 850 \$	29 006 \$	38 943 \$

\* Le coût des ventes et les frais de vente, généraux et administratifs comprennent l'épuisement et les amortissements.

\*\* Inclus dans le coût des ventes ou dans les frais de vente, généraux et administratifs.

\*\*\* Les dépenses d'investissement sectorielles sont présentées selon la méthode de la comptabilité de trésorerie.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**18. Information sectorielle (suite)**

Secteurs à présenter	Siège social	Bateas	Cuzcatlan	Total
<b>Au 31 décembre 2015</b>				
Propriétés minières et autres immobilisations corporelles	371 \$	42 072 \$	199 960 \$	242 403 \$
<b>Total de l'actif</b>	<b>51 061 \$</b>	<b>86 159 \$</b>	<b>242 434 \$</b>	<b>379 654 \$</b>
<b>Total du passif</b>	<b>47 681 \$</b>	<b>17 015 \$</b>	<b>50 790 \$</b>	<b>115 486 \$</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>				
Propriétés minières et autres immobilisations corporelles	539 \$	66 570 \$	166 740 \$	233 849 \$
Total de l'actif	20 804 \$	110 499 \$	219 007 \$	350 310 \$
Total du passif	8 153 \$	19 813 \$	49 631 \$	77 597 \$

L'information sectorielle par région pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 se détaille comme suit :

Secteurs à présenter	Canada	Pérou	Mexique	Total
<b>Exercice clos le 31 décembre 2015</b>				
Ventes à des clients externes	– \$	53 803 \$	100 926 \$	154 729 \$
Concentré d'argent-or	– \$	– \$	100 926 \$	100 926 \$
Concentré de plomb argentifère	– \$	36 962 \$	– \$	36 962 \$
Concentré de zinc	– \$	16 841 \$	– \$	16 841 \$
<b>Exercice clos le 31 décembre 2014</b>				
Ventes à des clients externes	– \$	66 054 \$	107 952 \$	174 006 \$
Concentré d'argent-or	– \$	– \$	107 952 \$	107 952 \$
Concentré de plomb argentifère	– \$	47 978 \$	– \$	47 978 \$
Concentré de zinc	– \$	18 076 \$	– \$	18 076 \$
<b>Secteurs à présenter</b>				
	<b>Canada</b>	<b>Pérou</b>	<b>Mexique</b>	<b>Total</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>				
Actifs non courants	1 897 \$	43 053 \$	206 661 \$	251 611 \$
<b>Au 31 décembre 2014</b>				
Actifs non courants	2 323 \$	67 196 \$	166 419 \$	235 938 \$

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**18. Information sectorielle (suite)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, neuf clients (six en 2014) représentaient la totalité des ventes à des clients externes, comme suit :

Ventes externes par client et par région	Exercices clos les 31 décembre			
	2015		2014	
Client 1	20 230 \$	37 %	35 624 \$	53 %
Client 2	–	0 %	12 324	19 %
Client 3	(11)	0 %	16 869	26 %
Client 4	(18)	0 %	1 237	2 %
Client 5	8 389	16 %	–	0 %
Client 6	461	1 %	–	0 %
Client 7	368	1 %	–	0 %
Client 8	24 384	45 %	–	0 %
Bateas/Pérou	53 803 \$	100 %	66 054 \$	100 %
Pourcentage du total des ventes	35 %		38 %	
Client 1	100 831 \$	100 %	50 278 \$	47 %
Client 2	95	0 %	57 674	53 %
Cuzcatlan/Mexique	100 926 \$	100 %	107 952 \$	100 %
Pourcentage du total des ventes	65 %		62 %	
Données consolidées	154 729 \$	100 %	174 006 \$	100 %
Pourcentage du total des ventes	100 %		100 %	

**19. Coût des ventes**

Le tableau suivant présente le coût des ventes pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

	2015			2014		
	Caylloma	San Jose	Total	Caylloma	San Jose	Total
Coûts directs d'extraction <sup>1</sup>	39 681 \$	42 503 \$	82 184 \$	42 013 \$	43 418 \$	85 431 \$
Participation des travailleurs	385	2 269	2 654	735	3 556	4 291
Épuisement et amortissement	9 366	15 527	24 893	7 482	15 161	22 643
Charges au titre des redevances	681	669	1 350	901	487	1 388
	50 113 \$	60 968 \$	111 081 \$	51 131 \$	62 622 \$	113 753 \$

1. Les coûts directs d'extraction comprennent les salaires et les autres avantages à court terme, les charges liées aux sous-traitants et les coûts liés à l'énergie, aux consommables et à la production.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**20. Frais de vente, généraux et administratifs**

Le tableau suivant présente les frais de vente, généraux et administratifs pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Salaires et avantages du personnel	11 198 \$	18 599 \$
Charges administratives du siège social	1 321	(8)
Honoraires d'audit et de services juridiques et professionnels	4 221	5 269
Frais de dépôt et d'inscription	188	223
Jetons de présence	506	546
Amortissements	429	797
	<b>17 863 \$</b>	<b>25 426 \$</b>

**21. Coûts de prospection et d'évaluation**

Le tableau suivant présente les coûts de prospection et d'évaluation pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

	Exercices clos les 31 décembre							
	2015				2014			
	Siège social	Bateas	Cuzcatlan	Total	Siège social	Bateas	Cuzcatlan	Total
Salaires, traitements et avantages du personnel	133 \$	– \$	– \$	133 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Coûts directs	120	–	67	187	–	–	–	–
	<b>253 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>320 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

**22. Autres charges d'exploitation**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014, les autres charges d'exploitation comprenaient les éléments suivants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
Perte à la cession de propriétés minières et d'autres immobilisations corporelles	46 \$	66 \$
Coûts de restructuration et indemnités de départ	191	1 091
Perte de valeur des stocks	585	121
Autres (produits) d'exploitation – autres	(81)	–
	<b>741 \$</b>	<b>1 278 \$</b>

Les coûts de restructuration et les indemnités de départ comprennent les coûts liés au programme de réduction des coûts, de même que tous les salaires et charges postérieures à l'emploi.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**23. Charges financières, montant net**

Le tableau suivant présente les charges financières nettes et les produits financiers nets pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2015	2014
<b>Produits financiers</b>		
Produits d'intérêts sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	381 \$	281 \$
<b>Total des produits financiers</b>	<b>381</b>	<b>281</b>
<b>Charges financières</b>		
Charges d'intérêts	1 258	5
Commissions d'engagement et de mobilisation	190	404
Désactualisation des provisions (note 13)	310	743
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 758</b>	<b>1 152</b>
<b>Charges financières, montant net</b>	<b>(1 377) \$</b>	<b>(871) \$</b>

**24. Éventualités et engagements en capital****a) Lettre de garantie bancaire**

Le plan de fermeture de la mine Caylloma a été approuvé en novembre 2009, et les coûts liés à la fermeture ont totalisé 3 587 \$, dont une tranche de 1 756 \$ était assujettie à une garantie annuelle sous la forme d'une lettre de garantie, fournie chaque année en tranches de 146 \$ sur 12 ans, en fonction de la durée de vie estimative de la mine. En mars 2013, le plan de fermeture a été mis à jour pour y inclure des coûts de fermeture globaux de 7 996 \$, dont une tranche de 4 167 \$ était assujettie à une garantie annuelle sous la forme d'une lettre de garantie. En août 2015, une nouvelle mise à jour a été apportée au plan de fermeture de la mine, pour y inclure des coûts de fermeture globaux de 7 770 \$, montant qui comprend des activités de fermeture progressive de 3 604 \$, des activités de fermeture définitive de 3 594 \$ et des activités postérieures à la fermeture de 573 \$. En vertu des règles qui régissent la fermeture, aux fins du calcul de la garantie financière annuelle sous la forme d'une lettre de garantie, les coûts liés aux activités de fermeture définitive et aux activités postérieures à la fermeture totalisent un montant de 4 166 \$, qui sera réparti en garanties annuelles (soit 2 495 \$ en 2016, 3 179 \$ en 2017, 3 908 \$ en 2018, 4 705 \$ en 2019 et 5 641 \$ en 2020), conformément à la durée de vie approuvée dans l'étude relative à la fermeture de la mine.

Scotiabank Peru, un tiers, a émis au nom de Bateas une lettre de garantie bancaire d'un montant de 2 495 \$ (1 842 \$ en 2014) en faveur de l'organisme de réglementation des mines au Pérou, conformément à la réglementation locale et pour offrir une garantie à l'égard du plan de fermeture de la mine de Bateas. Cette lettre de garantie bancaire arrivera à expiration le 31 décembre 2016.

Scotiabank Peru, un tiers, a émis au nom de Bateas une lettre de garantie bancaire d'un montant de 3 \$ (3 \$ en 2014) en faveur du ministère de l'Énergie et des Mines du Pérou pour garantir la conformité réglementaire de Bateas à l'égard d'un projet de ligne de transport d'électricité. Cette lettre de garantie bancaire arrivera à expiration le 30 novembre 2016.

Scotiabank Peru, un tiers, a émis au nom de Bateas une lettre de garantie bancaire d'un montant de 55 \$ (58 \$ en 2014) en faveur de Centro Empresarial Nuevo Mundo S.A.C., pour la location de bureaux. Cette lettre de garantie bancaire est arrivera à expiration le 15 juillet 2016.

**FORTUNA SILVER MINES INC.**

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

**24. Éventualités et engagements en capital (suite)****b) Engagements en capital**

Au 31 décembre 2015, des engagements en capital de 8 346 \$ qui ne sont pas présentés ailleurs dans les états financiers et qui devraient être passés en charges au cours du prochain exercice comprennent un montant de 1 938 \$ lié au bassin des piles de résidus secs, un montant de 4 649 \$ lié à l'agrandissement de l'usine à la propriété San Jose, un montant de 213 \$ relatif à un projet d'amélioration lié à l'énergie ainsi qu'un montant de 1 546 \$ lié à l'agrandissement de l'usine à la propriété Caylloma.

**c) Autres engagements**

La Société est partie à un contrat qui garantit l'approvisionnement en électricité à la mine Caylloma. En vertu du contrat, le vendeur est obligé de livrer une « quantité maximale demandée visée par le contrat » (laquelle, pour la période contractuelle en cours, est de 5 200 kW) et la Société est tenue d'acheter cette quantité, sous réserve d'exemptions en vertu des dispositions portant sur les cas de force majeure. Le contrat vise une période de 15 ans et arrivera à expiration en 2022, après quoi il sera automatiquement renouvelé pour des périodes de deux ans. Il est possible d'éviter le renouvellement automatique sans pénalité en fournissant un préavis dix mois avant la date du renouvellement.

Les tarifs sont fixés chaque année par l'autorité de réglementation du marché de l'énergie conformément aux règlements applicables au Pérou. Le prix lié à la quantité minimale demandée visée par le contrat est de 30 \$ par mois et le prix mensuel moyen pour 2016 est de 300 \$.

Les contrats de location simple comprennent les contrats de location visant les locaux pour bureaux, le matériel informatique et les autres éléments de matériel utilisés dans le cours normal des activités. Se reporter à la note 17 d).

Le tableau qui suit présente l'échéance des paiements prévus par période au 31 décembre 2015.

	<b>Paiements prévus par période au 31 décembre 2015</b>			
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Total
Locaux pour bureaux – Canada	66 \$	199 \$	– \$	265 \$
Locaux pour bureaux – Pérou	335	141	–	476
Locaux pour bureaux – Mexique	8	–	–	8
<b>Total des locaux pour bureaux</b>	<b>409 \$</b>	<b>340 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>749 \$</b>
Matériel informatique – Pérou	126	47	–	173
Matériel informatique – Mexique	4	139	–	143
<b>Total du matériel informatique</b>	<b>130 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>316 \$</b>
Machinerie – Mexique	–	59	–	59
<b>Total de la machinerie</b>	<b>– \$</b>	<b>59 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>59 \$</b>
<b>Total des contrats de location simple</b>	<b>539 \$</b>	<b>585 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 124 \$</b>

## **FORTUNA SILVER MINES INC.**

### **NOTES ANNEXES**

#### **POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014**

(Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)

---

## **24. Éventualités et engagements en capital (suite)**

### **d) Éventualités fiscales**

La Société a reçu de l'autorité fiscale du Pérou, aussi appelée SUNAT, des avis de cotisation d'impôt et de paiement des intérêts et pénalités connexes de 957 \$ et de 564 \$, relativement aux années d'imposition 2010 et 2011, respectivement, pour un total de 1 521 \$. La Société conteste actuellement les avis et croit que l'issue de ces contestations lui sera favorable. La Société a fourni une garantie sous forme d'un titre à négociabilité restreinte d'un montant de 772 \$. Cette lettre de garantie bancaire arrivera à expiration le 8 septembre 2016.

En 2015, les activités de commerce extérieur de la Société pour les années d'imposition allant de 2011 à 2014 ont fait l'objet d'un examen fiscal par l'autorité fiscale du Mexique, aussi appelée SAT, et ont été visées par une procédure administrative douanière (une « PAMA ») relativement à des documents d'importation temporaires (à l'égard de pédiments). Le 27 octobre 2015, l'autorité fiscale du Mexique a émis une résolution finale concernant les activités de commerce extérieur de la Société pour les années d'imposition allant de 2011 à 2014, laquelle conclut que certaines réclamations sont refusées, ce qui a donné lieu à un avis de cotisation de 25 \$ au titre de la taxe d'accise payable aux douanes, de 63 \$ au titre de la TVA et de 93 \$ au titre des pénalités et intérêts, pour un total de 181 \$ (le « crédit d'impôt »). Le 11 décembre 2015, la Société, par l'entremise d'Afianzadora Sofimex S.A., a émis un cautionnement de garantie d'un montant de 215 \$ en faveur de la PAMA pour garantir le crédit d'impôt de 181 \$. Ce cautionnement de garantie arrivera à expiration le 10 décembre 2017. Après le 31 décembre 2015, soit le 21 janvier 2016, la Société a plaidé sa cause devant la Cour fédérale en vue de faire annuler le crédit d'impôt.

### **e) Autres éventualités**

La Société est assujettie à diverses enquêtes, réclamations, procédures judiciaires, divers conflits de travail et diverses poursuites fiscales à l'égard d'événements qui découlent du cours normal des activités. Chacune de ces éventualités fait l'objet de diverses incertitudes et il est possible que certaines de ces éventualités aient une issue défavorable pour la Société. Certaines conditions qui prévalent à la date de publication des états financiers peuvent entraîner une perte pour la Société. De l'avis de la direction, aucune de ces éventualités ne devrait avoir d'incidence importante sur les résultats d'exploitation ni sur la situation financière de la Société.

## **25. Événements postérieurs jusqu'au 14 mars 2016**

Après le 31 décembre 2015, 4 940 options sur actions, d'un prix d'exercice de 3,38 \$ CA, ont été exercées, ce qui a porté le nombre d'actions émises et en circulation à 129 245 507.